



CODIM

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DES ÎLES MARQUISES

Plan DE Développement économique durable

2012-2027



Îles Marquises

UA POU • HIVA OA • NUKU HIVA • FATU. IIVA • TAHUATA • UA HUKA

HENUA ENANA / TERRE DES HOMMES



Plan de développement économique durable de l'archipel des MARQUISES



Décembre 2012



Sommaire

Un outil de mobilisation pour le développement économique des Marquises	7
Le Plan de développement économique	8
La démarche	9
Les objectifs du P.D.E.M.	10
Plan de développement économique durable : Les grands axes de développement	11
Données et constats	12
Les grands axes du P.D.E.M.	18
Développer	19
Le tourisme	20
Objectifs	23
Objectif 1 : Multiplier par 2 le nombre de visiteurs	24
Objectif 2 : Organiser par étape progressive la gestion de cette augmentation de flux	25
L'agro-alimentaire	27
Objectifs	31
Objectif 1 : Développer l'agriculture biologique	33
Objectif 2 : Multiplier par 4 la production de viande bovine, doubler la production de viande caprine et assurer l'autosuffisance en œufs de consommation	34
Objectif 3 : Développer l'apiculture et créer une appellation d'origine	35
Objectif 4 : Implanter de nouvelles unités agro-industrielles basées sur la transformation des produits agricoles	37
Objectif 5 : Mettre en œuvre une politique de reboisement durable et développer la filière bois	38
La pêche	39
Objectifs	42
Objectif 1 : Organiser et structurer une pêche semi-industrielle	43
Objectif 2 : Organiser la pêche artisanale	45
Objectif 3 : Un potentiel à développer, l'exploitation de postlarves de poissons ornementaux des Marquises	46
Objectif 4 : Créer un Centre de formation aux métiers de la mer	47



	Pages
La Culture, l'Art et l'Artisanat	48
Objectifs	54
Objectif 1 : Protéger, encourager et stimuler	55
Objectif 2 : Former	56
Objectif 3 : Créer un statut d'artisan complet	57
Objectif 4 : Augmenter le chiffre d'affaires	58
Aménager	59
L'aéroport international de Nuku Hiva	62
Le port de pêche de Taiohae à Nuku Hiva	65
Transports interinsulaires	67
Transports maritimes interinsulaires	70
Transports par hélicoptère	76
Quais, pontons et routes	77
Sentiers de randonnées	79
Préserver	81
L'inscription des Marquises au patrimoine mondial de l'UNESCO	83
La création d'une Aire Marine Protégée	84
La protection des savoirs traditionnels	85
Le contrôle sanitaire	86
Communiquer	87
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	89
Label Marquises	90
Remerciements	93
Bibliographie	94



La CODIM

Communauté des communes des îles Marquises



Le conseil communautaire : beaucoup de réunions, beaucoup de travail ...



UN OUTIL DE MOBILISATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MARQUISES

À plusieurs reprises, les élus marquisiens ont manifesté leur volonté de se regrouper autour d'une plate-forme de réflexion arrimée à un outil juridique de travail et d'actions, et au-delà des sensibilités de chacun, de parler d'une même voix afin de construire ensemble, au sein de l'édifice commun élaboré par le Pays, l'avenir des Marquises et des marquisiens. C'est de cette volonté qu'est née la communauté de communes des îles Marquises – CODIM.

La communauté de communes des îles Marquises a pour objet :

- d'associer les communes membres au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace ;
- de favoriser le développement économique de son territoire, de mettre en œuvre de façon coordonnée les infrastructures et les équipements collectifs que son conseil jugerait nécessaires, de gérer les services communs qui s'avéreraient utiles à l'exercice de ses compétences.

L'ambition de la CODIM est ainsi de mettre en place et de maintenir des activités «durables» aux Marquises, au profit de la population locale, et dans le respect du «capital des ressources» qui l'alimente, afin que jamais, il ne soit ni épuisé, ni dégradé de manière irréversible.

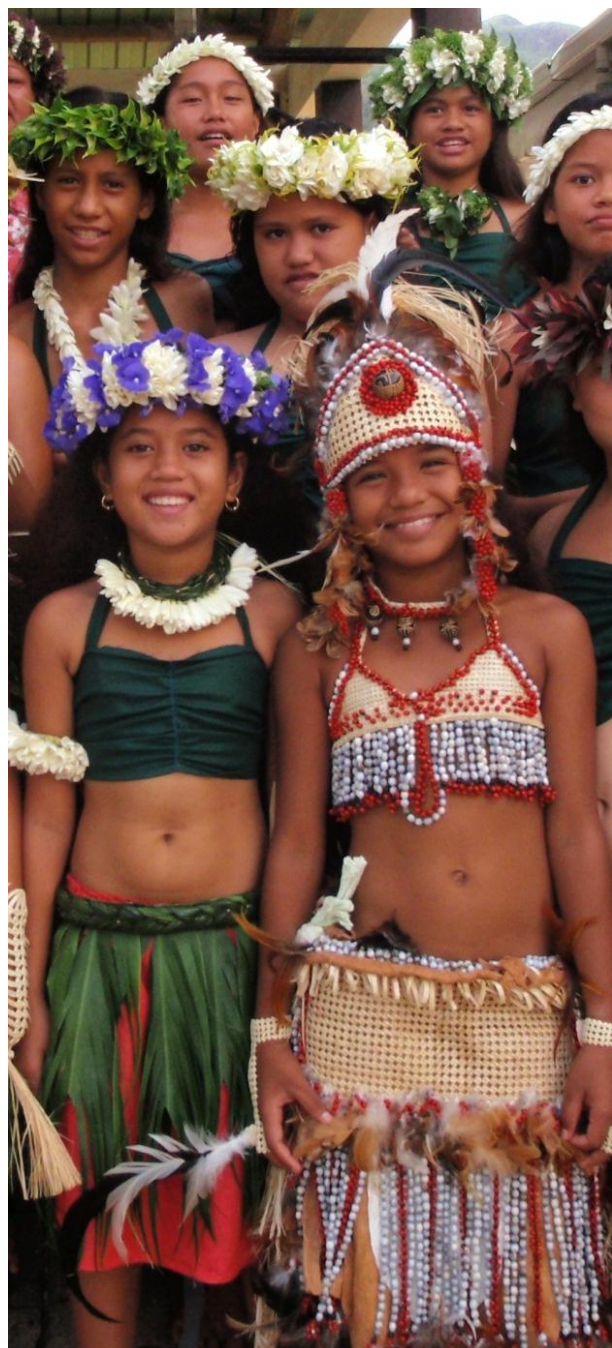
C'est dans cet esprit qu'a été élaboré, de façon partenariale, avec les instances du Pays, celles de l'administration publique, et les différentes représentations de la société, le présent Plan de développement économique durable.

Définir un projet respectueux du patrimoine naturel, culturel et humain de notre archipel et de sa biodiversité, telle a été notre feuille de route. Ce document s'inscrit dans le respect des objectifs stratégiques du Pays et a été réalisé avec le soutien sans faille des services polynésiens et nationaux que nous remercions chaleureusement.

Joseph KAIHA
Maire de la commune de UA POU
Président de la Communauté de communes es
îles MARQUISES



Le Plan de Développement Économique des Marquises



Les îles Marquises sont éloignées du centre administratif et institutionnel de la Polynésie française, situé à Tahiti, et le contexte local, très atypique par rapport au reste de la Polynésie ont toujours conduit les élus marquisiens à vouloir devenir les propres acteurs du développement local, dans le cadre d'un travail partenarial avec les instances territoriales et dans le cadre de la politique définie par le Pays.

Le récent Code général des Collectivités Territoriales – 2008 - a ouvert la possibilité aux communes qui le souhaitent de se regrouper en intercommunalité, et c'est ainsi que la CODIM a pu voir le jour fin 2010.

La nécessité de réfléchir ensemble et de définir un Plan de développement économique, un véritable projet de vie, s'est ainsi imposée.

Cette phase « Études » est un préalable indispensable pour construire un avenir réfléchi et cohérent : c'est le socle de la communauté de commune, qui définit le cadre général des orientations et développements économiques souhaités pour les Marquises ; c'est la feuille de route des années à venir.

La démarche

Le présent Plan de développement économique durable est issu d'un examen préalable du potentiel des Marquises, des modes de vie des hommes et des femmes et de ce que la terre et la mer ont toujours offert aux marquisiens.

A cette fin, plusieurs études ont été menées afin d'élaborer ce document de planification stratégique (voir *Bibliographie*). Les études existantes, menées notamment par les services territoriaux, ont aussi été prises en compte et analysées. L'ensemble de ces études montrent qu'il n'y a pas de « prophète » en matière de développement économique.

Les grands bouleversements, nés de l'émergence de supposées niches économiques rentables au niveau local, national ou international, se sont tous révélés des « feux de paille » et à ce titre, ne répondent pas à la volonté des Marquises d'initier un développement **durable**.

L'état d'esprit qui a guidé l'élaboration du présent Plan est traduit par le schéma suivant :

La volonté
exprimée des élus



Initier sans tarder les
études nécessaires à la
réalisation des
équipements structurants,
car le temps de gestation
de tels projets est long,
et il est indispensable de donner
rapidement l'impulsion initiale.

Construire
progressivement, pour
construire durablement.



Les objectifs du P.D.E.M.

L'objectif **général** de ce plan de développement économique est clairement volontariste :

il consiste à vouloir offrir à la population marquisienne un développement économique durable, ouvert sur l'avenir et le monde extérieur et dans le respect de l'héritage marquisien et des traditions.

Cet objectif général se décline en **deux objectifs spécifiques** :

- Préserver le patrimoine naturel, culturel et artistique, le protéger, le faire connaître et le transmettre aux générations à venir
- Créer des emplois et des richesses économiques.

Il en découle des objectifs sectoriels par branche économique de développement prioritaire, détaillés ci-après.

Le fil conducteur de ce Plan de Développement économique est de construire un développement durable.

Le développement durable, la préservation et la valorisation de la biodiversité sont les fondements du présent rapport qui aspire à faire de la rentabilité économique, non seulement un moyen de développement au service des Marquisiens, mais aussi l'outil permettant de trouver des alternatives à des modes de consommation destructeurs de la Nature.



Schéma du développement durable à la confluence des quatre piliers du développement durable



Plan de développement économique durable de l'archipel des MARQUISES

2012-2027

Les grands axes de développement





Données et constats

Une démographie en hausse

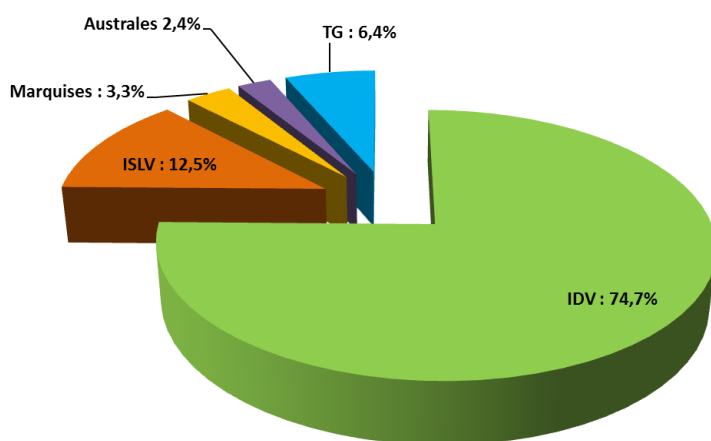
A la fin du 18^{ème} siècle, les 6 îles principales ainsi que les îles de Mohotani et Eiao sont habitées. Plusieurs estimations de la population des îles Marquises sont réalisées et se partagent entre 40 000 à 90 000 personnes.

(Réf. Les îles Marquises – Histoire de la terre des hommes du XVIIIème siècle à nos jours- Michel BAILLEUL)

Les famines, les guerres successives ainsi que les maladies nouvelles apportées par les européens expliquent la chute brutale du nombre d'habitants. C'est ainsi qu'au début du 20^{ème} siècle, le nombre d'habitants est estimé à près de 2 000.

Ces dernières années, la tendance est à l'augmentation et s'accroît depuis 2007. Cette augmentation est liée à un solde naturel de 1,4% et à un solde migratoire nul. On constate donc un maintien de la population locale. (source ISPF).

Aujourd'hui, la population recensée aux Marquises est de 9 264 personnes (recensement 2012), soit 3,3 % de la population de Polynésie française.



⇒ **Un atout : une population jeune et attachée à sa terre...**

L'isolement géographique de l'archipel

Les îles Marquises sont isolées géographiquement:

- 3 h 15 d'avion en ATR
- 3 jours de bateau (avec l'Aranui) depuis Tahiti, centre administratif et décisionnel de la Polynésie.

Cette situation induit de nombreuses contraintes, particulièrement sur le plan structurel et économique.

	Distances depuis NUKU HIVA					
	Km		Miles		Nautiques	
Tahiti (Papeete)	1403	km	872	miles	757	nm
Iles Cook (Rarotonga)	2515	km	1563	miles	1357	nm
USA - Hawaii	3626	km	2253	miles	1957	nm
Chili - Ile de Pâques	3817	km	2372	miles	2060	nm
Nouvelle-Zélande (Auckland)	5501	km	3418	miles	2969	nm
Australie (Sydney)	7501	km	4661	miles	4048	nm
Japon (Tokyo)	9717	km	6038	miles	5244	nm



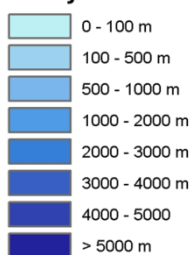
Les îles Marquises, à 1 400 KM de Papeete



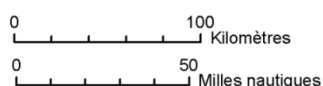
Les îles Marquises, treize îles étendues sur 1 000 km² de terre



Bathymétrie



▲ Monts sous marins



Sources des données :

- IHO / IFREMER / AAMP : Monts sous marins
- Kitchingman and Lai, 2004 : Monts sous marins
- SHOM : Carte 7354 (ne pas utiliser pour la navigation)

Système de coordonnées : IGN72/UTM 7 S/IAG GRS80



L'emploi

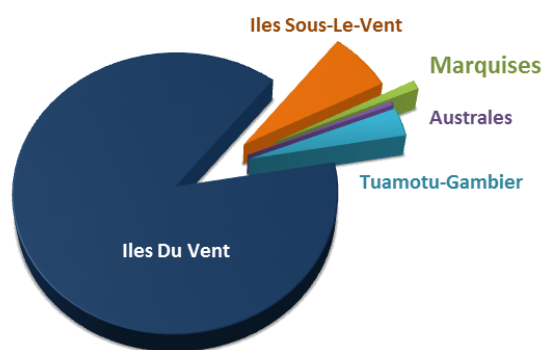
(source ISPF 2007)

- **Taux de chômage¹ : 14,8%** de la population active des Marquises (11,7% en Polynésie - chiffres 2007)
 - ⇒ Les plus forts taux de chômage sont concentrés sur Ua Huka et Fatu Iva, avec respectivement des taux de 22,2% et 31,8%.
 - ⇒ La majorité d'emplois dans les îles de Nuku Hiva, Ua Pou, Hiva Oa et Ua Huka concerne principalement les services publics (de 35 à 55% des emplois).

Pour les îles de Tahuata et Fatu Iva, les emplois relèvent majoritairement du secteur primaire qui se distingue, avec respectivement 43 et 37% de l'emploi total.

- **636 emplois salariés** sont dénombrés en 2012.

Le nombre d'emplois salariés aux Marquises est très stable : 636 emplois salariés en moyenne depuis 1995 ...
... mais il ne représente que 1% des emplois salariés en Polynésie.
L'essentiel des revenus proviennent de transferts publics.

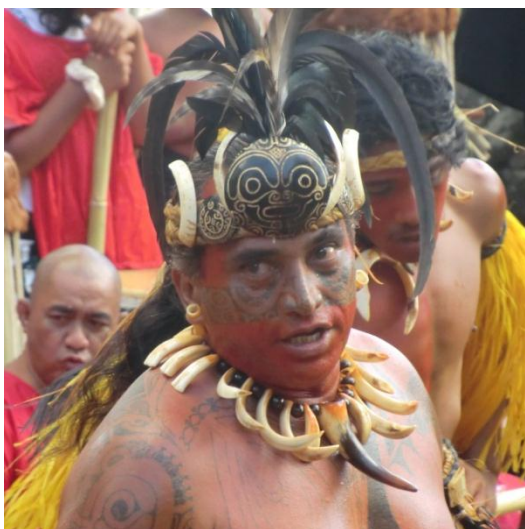


Répartition des emplois salariés en Polynésie française

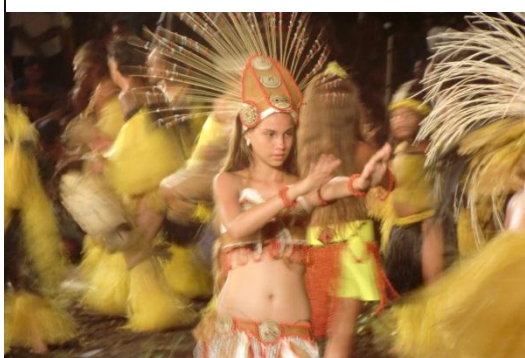
- **Une spécificité : la « poly-activité » des habitants**, qui touche de nombreux secteurs de l'économie marquisienne, notamment le tourisme : beaucoup de prestataires exercent plusieurs métiers, directement ou indirectement liés au tourisme, tels que guide, agriculteur, artisan et pêcheur, ou encore responsable de pension, chauffeur et fonctionnaire public
- **Les atouts: une polyvalence et une capacité importante d'adaptation.**
- **Les faiblesses: peu de disponibilité, manque de formation, perte des compétences.**

¹ : Source ISPF : « sont classées comme «Chômeurs», les personnes qui se sont déclarées sans travail, immédiatement disponibles pour occuper un emploi et à la recherche d'un travail. Si la personne réside dans un archipel éloigné (Australes, Marquises, Tuamotu-Gambier), l'obligation de recherche n'est pas demandée. Les inactifs (retraité, étudiant...) qui se sont déclarés « disponibles et à la recherche d'un emploi ne sont pas comptabilisés comme chômeurs. »





Toa de Nuku Hiva



Groupe de danse de Nuku Hiva



Tama enana



Remise du drapeau pour le prochain Matavaa o te Henua Enana à Hiva Oa

Une authenticité rare et préservée

Un des principaux atouts des Marquises est son **authenticité** : authenticité de la culture, du patrimoine, du peuple marquisien...

Les Marquises sont classées parmi les toutes premières destinations mondiales dans la catégorie du tourisme authentique.

Pour exemple, la culture marquisienne s'exprime pleinement dans **le Festival des Iles Marquises**, événement culturel de première importance qui a lieu tous les 4 ans. La culture marquisienne se vit également au travers de sa spécificité artisanale, son artisanat de qualité, son art, sa langue ou encore son art culinaire.

Te Matavaa o te Henua Enana (Le Festival des arts des Marquises)

La promotion de la culture marquisienne, la stimulation de la mémoire collective, et la rencontre de toutes les vallées de toutes les îles font de ce festival une véritable « Convention » des Marquisiens, une assemblée collective dans laquelle chacun tient une place et joue un rôle déterminé, au milieu de ses pairs et sous le regard de ses tuhuka (chefs).

Les spectacles de danses, de chants, de sports traditionnels, les démonstrations de préparations culinaires et d'artisanat, qui sont autant de concours, rythment cette semaine de festivités, d'échanges, de ressourcement, de communion.



Préparation du Kava à Ua Pou



LES GRANDS AXES DU P.D.E.M.



DÉVELOPPER

- Le tourisme P 20
- L'agro-alimentaire P 27
- La pêche P 39
- La culture, l'art et l'artisanat P 48



AMÉNAGER

- L'aéroport international P 62
- Le port de pêche P 65
- Les transports interinsulaires P 67
- Les quais, pontons et routes P 78
- Les sentiers de randonnées..... P 80



PRÉSERVER

- L'Unesco..... P 83
- L'Aire Marine Protégée..... P 84
- La protection des savoirs culturels P 85
- Le contrôle sanitaire P 86



COMMUNIQUER

- Les ITC P 89
- Le label Marquises..... P 90





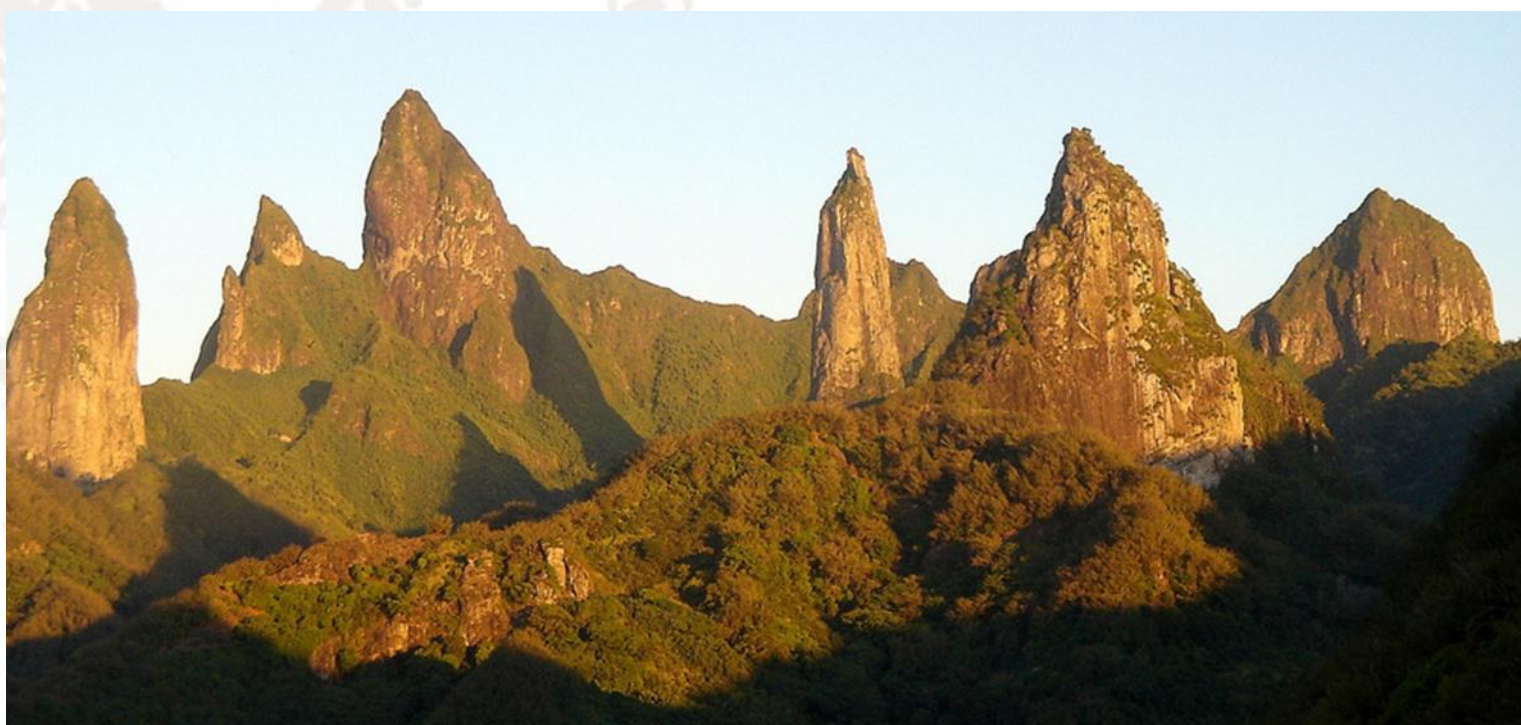
Crédit Photo : Pascal Ehel Hatuuku

Hokatu - Ua Huka



Le Tourisme

*Aux confins du monde, au cœur de l'Océan Pacifique,
l'Archipel des Marquises, « une autre Polynésie » :
une rencontre intime dans un cadre grandiose, pour des
voyageurs ouverts au monde.*



Les aiguilles de Ua Pou



Des constats...

Fréquentation

En 2011, environ 5800 touristes, soit 3,5% des touristes qui viennent en Polynésie française. La fréquentation est en baisse puisqu'en 2009, plus de 9700 touristes sont venus aux Marquises, soit 6% du nombre de touristes venus en Polynésie.

Structures d'accueil

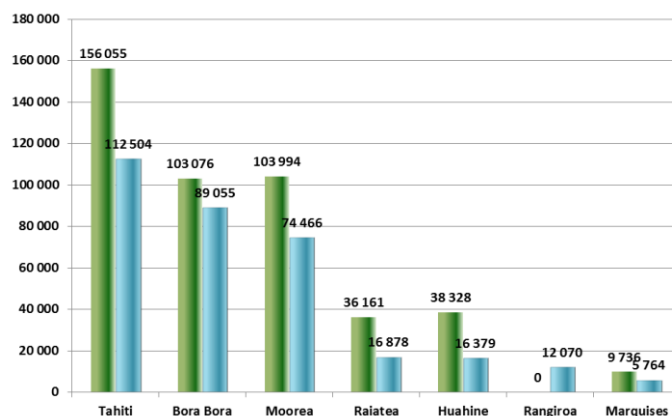
- 396 lits touristiques soit 3,4% de la capacité d'hébergement de la Polynésie, dont :
 - 328 lits en hébergement chez l'habitant ou en petite hôtellerie familiale (dont 182 sont classés)
 - et 62 lits en hôtellerie 3★ (soit 2 établissements)
- Un taux de remplissage faible : entre 26% et 35%, ce qui réduit la souplesse en termes de modulation des tarifs.

Chiffre d'affaire généré (2009)

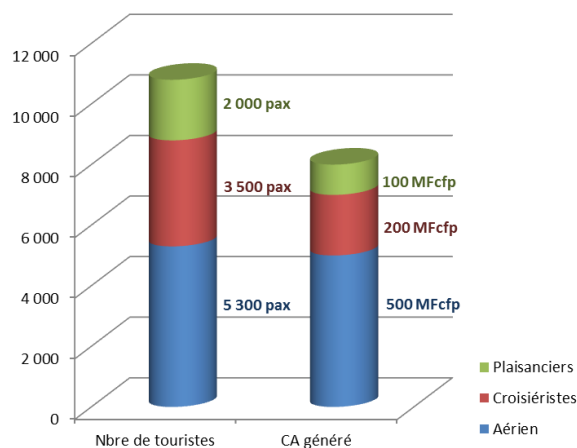
800 millions de Fcfp (6,7 millions d'euros), soit 2% de l'économie touristique en Polynésie.

Faiblesses de l'organisation actuelle:

- Qualité de l'hébergement
- Manque de formation
- Moyen d'information



Répartition des touristes en Polynésie
Vert = 2009 – Bleu = 2011
(source ISPF)



Activité du secteur du tourisme aux Marquises
(source ISPF 2009)



Des atouts ...



Une **nature** spectaculaire et bienveillante, qui se dévoile depuis l'océan à travers des baies échanquées, ou depuis la terre, à pied ou à cheval, au fil des vallées chargées de fruits et de fleurs, jusqu'aux hauteurs basaltiques.



Une culture marquisienne vivante, partagée entre toutes les îles, que l'on découvre au travers de son patrimoine archéologique, son artisanat, ses expressions artistiques, son art culinaire et ses figures célèbres.



Un « **savoir être** » marquisien, lien fondamental d'un peuple uni et fier de sa culture et qui partage cette richesse avec un visiteur affranchi des cadres touristiques habituels et aguerri aux expériences de voyages de découverte.

Des contraintes ...

L'isolement, un atout car garant de la préservation de l'authenticité marquisienne, mais aussi une contrainte :

- Obligation de transiter par Tahiti (3h15 de vol et transit),
- Toutes les îles ne sont pas desservies par avion,
- La desserte maritime n'est assurée que ponctuellement par des « particuliers » ou par des bateaux de croisières (Aranui, Gauguin)

Une destination chère

La destination Polynésie est onéreuse et les voyageurs désirant se rendre aux Marquises ont l'obligation de transiter par Tahiti et prendre un vol intérieur ou un bateau de croisière.

Faiblesses des aménagements touristiques

Insuffisance en matière :

- D'hébergement, offre et qualité inégales
- D'infrastructures de réception des voiliers,
- De quais de débarquements
- De chemins d'accès aux sites
- D'entretien des sites archéologiques remarquables – *tohua* ...



Objectif

**Développer le tourisme « authentique »,
mais...
pas trop, et pas trop vite.**



Credit Photo: Pascal Erhel Hatuuku



Développer le tourisme, mais... ... pas trop, et pas trop vite.

Objectif 1

Multiplier par 2 le nombre de visiteurs : passer de 10 000 visiteurs actuels à 20 000 visiteurs en 2022



Fatu Iva Baie des vierges

Compte tenu à la fois du potentiel touristique mis en évidence dans le diagnostic réalisé sur le développement du tourisme et notamment, de la sous-occupation de la capacité d'accueil existante (desserte aérienne et offre d'hébergement), il est réaliste d'envisager un doublement de la fréquentation en 10 ans, tout en fixant d'ores et déjà des seuils à la fois en termes de flux et de rythme de progression de ces flux.

Un tel accroissement des flux permettra un doublement des retombées économiques, soit de l'ordre de 800 millions XPF (6,7 M€) supplémentaires dans l'économie locale à horizon 2022.

Sous-objectifs :

1. **Garantir une accessibilité à toutes les îles.**
2. **Faire connaître la destination** : déploiement d'actions marketing ciblées et avec des formes de promotion en adéquation avec les technologies actuelles (Internet notamment).
3. **Qualifier l'offre touristique existante** (hébergement, restauration, sites de visite, prestations...) : il s'agit de mieux ancrer les prestations touristiques dans le positionnement « Marquises », afin de faire ressortir les « plus » de chaque prestataire au regard des éléments clés du positionnement ; « l'expérience Marquises » doit être présente dans toutes les prestations.
4. **Enrichir et structurer l'offre de produits** : bâtir des offres associant un transport, un hébergement et des activités, soit « clé en main » (package tout compris), soit « dynamiques » (produit que le client assemble lui-même à partir d'une gamme de prestations proposées).



Développer le tourisme, mais...
... *pas trop, et pas trop vite.*

Objectif 2 Organiser par étapes progressives la gestion de cette augmentation de flux

Il s'agit de privilégier une montée en puissance progressive du tourisme dans l'archipel, en s'appuyant prioritairement sur les installations existantes et en préparant le développement de nouvelles capacités d'accueil en fonction de l'évolution de la demande.

Sous-objectifs :

1. **Préserver le cadre de séjour dans ce qui le rend attractif et envoûtant pour le visiteur :** territoire vierge, contact avec l'habitant, peu de constructions imposantes et qui pourraient dénaturer le cadre.
2. **Coordonner le développement touristique avec les autres secteurs économiques :** cette progressivité du développement touristique vise à anticiper le risque de « monoculture » touristique en permettant aux autres filières économiques de se structurer en parallèle ; c'est aussi une condition importante pour ne pas fragiliser les équilibres et les modes de vie locaux, notamment la pluriactivité ; c'est également un moyen de mieux répartir et maîtriser les flux dans le temps et dans l'espace.

Crédit Photo : Pascal Erhel Hatuuku



Ua Huka





Randonnée équestre à Hiva Oa

Développer le tourisme vert...

Le secteur du tourisme, en particulier la petite hôtellerie et les pensions de famille, est en développement.

L'éco tourisme - ou tourisme vert - est un grand potentiel de développement. Son principal atout est l'authenticité. Les Marquises sont classées parmi les toutes premières destinations mondiales dans la catégorie du tourisme authentique.



Pahi de Tahuata

- ⇒ **Il conviendra de veiller à préserver cette authenticité, en limitant le nombre d'hôtels de capacité moyenne au profit d'une petite hôtellerie et de pensions de famille de qualité.**

C'est le cadre de la petite hôtellerie familiale et celui de la pension de famille qui semblent les mieux à même de préserver l'authenticité des relations nouées entre visiteurs et hôtes.

Ce sont ces deux cadres qui peuvent éviter l'augmentation rapide du salariat, puis la domination du statut du salariat parmi les acteurs économiques, situation qui porterait probablement un coup destructeur à l'authenticité des contacts noués avec les touristes, avec les randonneurs, avec les plaisanciers et avec les autres visiteurs.

... et un tourisme culturel et nautique

Le tourisme vert, peut proposer:

- Des séjours ou escapades
- Des randonnées à cheval et/ou à pied (créer et aménager des chemins de grandes randonnées : style GR 98) ([voir page 79](#))
- Séjour retour à la nature et immersion polynésienne

et être complété :

- par des visites culturelles, visite de sites et de villages
- Et des activités sportives: voiles, rallye autour des îles, circuits, « pêche sportive », plongée, etc...





L'agro-alimentaire

Constats

En termes d'actifs : 430 exploitants agricoles (hors salariés agricoles) soit 14,2% de la population active de l'archipel (p.m. : moyenne de la Polynésie française : 4,8%).

En termes de surface : 15.186 hectares agricoles, soit 40 % de la Superficie agricole utile totale de la Polynésie Française

Dont:

- 3 500 ha de cocoteraie,
- 11 230 ha de prairies naturelles, cultures fourragères, véritable potentiel pour l'élevage
- 461 ha surface agricole utile dont 361 ha de cultures fruitières

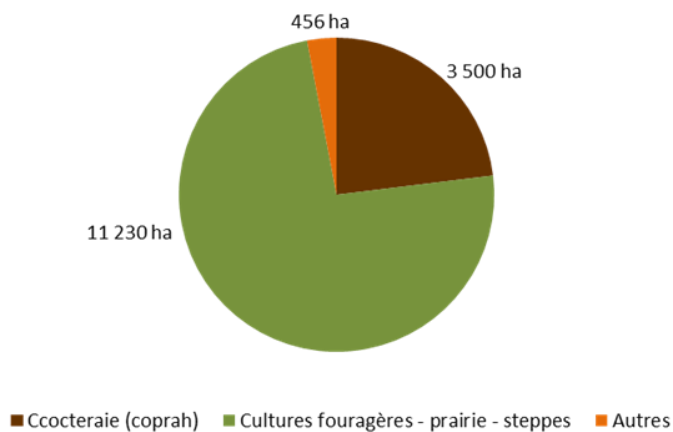


Hiva Oa

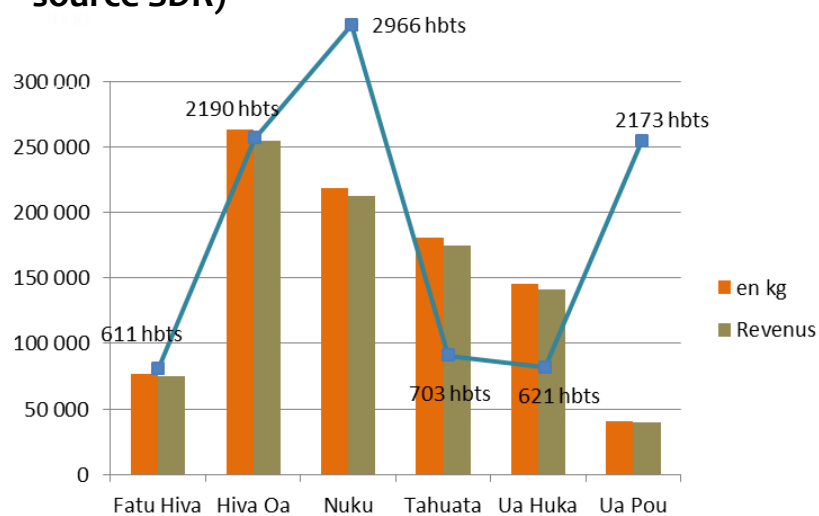
En termes de chiffre d'affaire (source SDR – 2011) : la production est dominée par le coprah (125 MF – 1,05 M€), les productions animales (80 MF – 672 000 €) et les productions fruitières (62 MFcfp – 521 000 €) et le noni (58,56 MF – 492 100 €). Il faut y ajouter l'autoconsommation, particulièrement élevée : on estime le taux d'autoconsommation et de vente par les circuits informels à 77 %, à comparer aux 60 % pour l'ensemble de la Polynésie française

A noter : Le Ministère en charge de l'Agriculture a lancé un recensement général agricole ; les résultats de ce recensement ne sont pas encore disponibles au moment de la finalisation de ce Plan de développement économique, mais seront intégrés et pris en compte dès leur publication.

Répartition des terres agricoles (2004)



Production coprah et revenus (2011 – source SDR)



Hiva Oa – Hanaiapa Coprah



Des atouts

Les Marquises bénéficient d'un fort potentiel

Accès juridique aisé à la terre

En termes de terres disponibles :

- 9 700 ha de terres domaniales, essentiellement sur Nuku Hiva et Hiva Oa, devraient pouvoir être affectés à l'agro-alimentaire, soit 20 % des surfaces agricoles polynésiennes...

... dont des prairies naturelles, steppes de plateaux: un potentiel pour l'élevage des herbivores

Statut sanitaire privilégié

... quoique fragile (absence de *tristeza*, de tiques , etc.)

Cette situation économiquement favorable peut perdurer, si les habitants sont vigilants et respectueux des consignes de protection sanitaire (voir page 86).



Nuku Hiva – Plateau de Tooviii



Des contraintes aussi ...

- L'éloignement est important (le plus grand, parmi les divers archipels) du principal pôle de consommation qu'est Tahiti.
- De plus, dans chaque île, chaque vallée est isolée des autres. Ceci rend difficile l'organisation des professionnels, les fragilisant dans la négociation.
- Les Marquises rencontrent également une contrainte lourde dans les difficultés importantes d'approvisionnement en eau, insuffisante et/ou mal gérée.
- Le petit nombre de porteurs de projets ayant la volonté et la capacité d'exercer une activité agricole performante est une autre faiblesse.
- L'insuffisance des pénétrantes permettant l'exploitation agricole
- Enfin, la représentation du Service du développement Rural ne répond pas toujours aux besoins et aux attentes des agriculteurs.

Des atouts, des faiblesses, mais un potentiel important...



Objectifs

- Développer le potentiel des Marquises en termes d'agriculture et d'élevage
- Développer et mettre en valeur son image de marque, celle de ses produits naturels et l'authenticité.



Puku Kai o te Henua

Développer...

- **Objectif 1**

Obtenir la labellisation officielle « agriculture biologique » afin de valoriser une agriculture »naturellement naturelle »

- **Objectif 2**

Multiplier par 4 la production de viande bovine, doubler la production de viande caprine et assurer l'autosuffisance en œufs de consommation.

- **Objectif 3**

Développer l'Apiculture et créer une appellation d'origine



- **Objectif 4**

Planter de nouvelles unités agro-industrielles basées sur la transformation des produits agricoles.

- **Objectif 5**

Mettre en place une politique de boisement durable et développer la filière

Objectif 1

Développer l'agriculture biologique

- Inciter les agriculteurs à se regrouper, à s'organiser, sous forme de GIE par exemple, pour se donner des normes communes (qualité, tri, calibrage, lavage), afin d'être plus efficaces dans la commercialisation, et encourager un label « bio ».
- Mettre en place des containers réfrigérés sur les quais où accostent les cargos, notamment l'Aranui et le Taporu, afin de permettre aux agriculteurs et arboriculteurs de charger sur ces navires des quantités plus importantes de fruits et légumes entre deux rotations de cargo.
- Mettre en place et maintenir des mesures générales de prise en charge du fret des principaux intrants agricoles importés de Tahiti vers les îles.
- Développer la Filière Fruit : apporter un appui à la création de nouveaux vergers, cette filière étant approvisionnée par les pépinières du Service du développement rural, en plants de bonne qualité et en quantité à peu près suffisante.
- Augmenter la production de la Filière Vivrière (banane, huetu – banane plaintain -, mei – fruit de l'arbre à pain -, manioc, taro) par l'optimisation des exploitations agricoles existantes (irrigation, technicité des agriculteurs) et la création de nouvelles plantations commerciales.
- Pérenniser la Filière Coprah en assurant de meilleurs revenus aux producteurs, en renouvellement progressif des anciennes plantations de cocotiers.
- Améliorer la génétique des plantes (SDR – Laboratoire de recherches)



Objectif 2

Multiplier par 4 la production de viande bovine, doubler la production de viande caprine et assurer l'autosuffisance en œufs de consommation



Filière caprine

- Organiser les éleveurs et encadrer leurs groupements.
- Rationaliser la gestion des parcours naturels
- Améliorer la génétique des caprins, par l'importation de reproducteurs améliorateurs.
- Mettre en place des infrastructures de stockage et de transport sous froid
- Organiser le transport et le marché de la viande
- Créer un abattoir aux normes zoo sanitaires : dans un premier temps, mettre en place une structure mobile ; à long terme, prévoir un abattoir.

Filière bovine

- Augmenter le nombre des élevages
- Augmenter le tonnage exporté, grâce à l'amélioration de la qualité sanitaire des carcasses (abattoir)
- Organiser les éleveurs et encadrer leurs groupements dans le but de vulgariser les techniques appropriées, permettre d'améliorer la technicité des éleveurs bovins, et la conduite des opérations d'identification du cheptel.
- Amélioration la génétique des bovins
- Construire et faire fonctionner une station de quarantaine pour les bovins à Tahiti
- Créer un abattoir aux normes zoo sanitaires : dans un premier temps, mettre en place une structure mobile ; à long terme, prévoir un abattoir.
- Rationaliser la gestion des parcours.

Production d'œufs

- Créer des petites unités d'élevage, intégrées au tissu socio-économique, comptant moins de 2.000 poules.
- Mettre en place des aides publics : aide au fret des intrants et pour les équipements.



Objectif 3

Développer l'apiculture et créer une appellation d'origine



Miel & photo Marie Rosalie DOUYERE – Nuku Hiva

Les Marquises bénéficient d'un environnement indemne de toutes maladies.

Un potentiel économique: les produits issus de l'apiculture - miel, gelée royale, pollen, etc...
- sont très demandés sur le marché local et international.

De plus, les abeilles, jouent aussi un rôle important dans le maintien de la biodiversité et sont aussi des auxiliaires indispensables à l'agriculture. Les abeilles en butinant de fleurs en fleurs pollinisent les plantes et permettent à celles-ci de produire fruits et graines qui font partie de notre alimentation quotidienne.

Depuis quelques années un affaiblissement et une surmortalité des colonies d'abeilles constituent un contexte favorable à l'apiculture en Polynésie et notamment aux Marquises.

Les secteurs à développer:

- L'élevage des abeilles et des reines en vue de l'exportation,
- Diversifier les produits de l'apiculture : gelée royale, miel, pollen, propolis, etc..

Actions :

- Protéger et valoriser le produit « miel sauvage» issu des Marquises afin qu'il puisse bénéficier de l'image positive et vendeuse d'authenticité et de nature de cet archipel.
- Doubler la production en 10 ans
- Professionnaliser la filière
- Créer une appellation d'origine

Procédure de mise en place d'une A.O.



- ⇒ Une association de professionnels concernés sollicite les autorités de la Polynésie française (lettre) pour demander la mise en place d'une A.O. (compétence Pays)
- ⇒ Si le Pays est d'accord : enquête publique, portant sur :
 - La délimitation de l'aire géographique de protection
 - L'indication des qualités ou caractères du produit
 - Le cas échéant, les mentions interdites qui seraient de nature à provoquer une confusion sur l'origine du produit
- ⇒ A l'issue de l'enquête publique, publication d'un avis dans le JOPF : quiconque peut alors formuler un avis pendant un délai de 3 mois
- ⇒ A l'expiration du délai, un arrêté CM peut être pris pour créer l'A.O.

Objectif 4

Planter de nouvelles unités agro-industrielles basées sur la transformation des produits agricoles

- Les productions cibles sont les suivantes :
 - ⇒ La fabrication de **confitures de fruits, de fruits confits (citrons confits salés, goyave confits, pâtes de fruits, etc.), fruits au sirop** ;
 - ⇒ La fabrication de **bananes séchées** ;
 - ⇒ **La transformation du uru** : développer une filière uru , la fabrication de farine de uru (marché des pains spéciaux), snacks apéritifs extrudés. uru précuit-congelé ;
 - ⇒ **la production de flocons déshydratés à partir de produits amylacés : igname, taro, uru, manioc, huetu (bananes plantains) pour la réalisation de poke .**
- Mise en place de mesures d'incitation, de nature essentiellement financières, à la création d'une petite industrie privée de transformation de ces produits agricoles.
- La création d'un **label Marques** et d'une appellation d'origine permettra de protéger ces productions.



Mei

Objectif 5

Mettre en place une politique de reboisement durable et développer la filière bois

Un potentiel considérable

Les espèces endémiques ou importables aux Marquises sont nombreuses : elles comptent des bois de qualité et de haute valeur commerciale, en pins ou en feuillus, en particulier des bois précieux, tels le santal, le *tou*, le *mio*, utilisé dans l'artisanat d'art (sculpture).

- Créer des plantations forestières nouvelles, grâce notamment à l'activité des pépinières du Service du développement rural, et les gérer.
- Reboiser avec des bois nobles (*santal, tou, mió, temanu, kouaii*), de sorte que les prélèvements opérés pour les besoins de l'artisanat d'art soient compensés par de nouvelles pousses : action impulsée par les services publics.
- Fixer des quotas d'exploitation.
- Ouvrir des pistes forestières.
- Édifier des hangars forestiers en fonction des besoins locaux.
- Favoriser la mise à niveau des équipements (réparations, acquisitions).
- Favoriser la mise en valeur de la filière « bois de cocotier ».





La pêche

Le secteur de la pêche dispose d'un potentiel important.

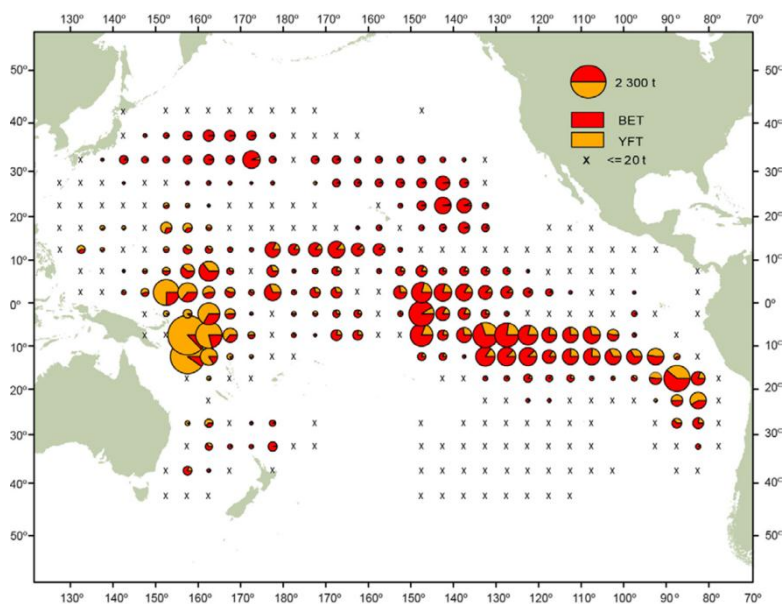
Les ressources halieutiques, en thon rouge notamment, mais aussi en de nombreuses autres espèces pélagiques et côtières, sont en effet particulièrement riches.

Un potentiel fort

L'importance des ressources halieutiques, en quantité et en qualité :

Présence d'une ressource en thons tropicaux à chair rouge conséquente :

- ⇒ le niveau de rendement estimé est de 58 kg/100 hameçons mais pourrait avoisiner 70 kg/100 hameçons, ce qui serait de nature à rentabiliser la flottille d'une dizaine de thoniers envisagée.
- ⇒ Proximité de l'équateur et de zones de pêche internationales



Les captures annuelles moyennes en thons rouges
des flottilles asiatiques (Jp, Tw, Kr) entre 2005-2009



Thon obèse ou bigeye



Thon à nageoires jaunes ou yellowfin

	Superficie ZEE	Stock halieutique (tonnes)	Densité kg/km ²
Marquises	1 400 000	64 000	45
Société	320 000	13 000	41
Tuamotu	600 000	10 000	17
Autres	2 740 000	20 000	7

Source : Etude SEDEP 1990 : Aménagements portuaires à Taiohae - Notice d'impact

Les Marquises apparaissent comme la région privilégiée par les ressources halieutiques; ce constat a été confirmé début 2012 par les résultats d'une mission océanographique pluridisciplinaire aux Marquises, PAKAIHI TE MOANA, réalisée dans le cadre du Grenelle de la mer et fruit d'une collaboration institutionnelle de 18 mois entre la Polynésie française, la communauté des communes des Marquises, Motu Haka et l'Agence des aires marines protégées (AAMP).

Les résultats de cette campagne sont exceptionnels et confirment une grande richesse des eaux (plancton et nutriments) ce qui explique la présence de très nombreuses espèces ; mais aussi la présence d'importantes populations de mammifères.



Une pêche « artisanale » ancrée dans l'organisation économique locale

Cette pêche artisanale et côtière est menée par des bateaux de pêche du type *poti marara*, bonitiers, *speed boats*, pirogues.

Le volume des produits de la pêche pratiquée ainsi est limité car le rayon d'autonomie de tels bateaux reste faible et qu'il n'existe aucune structure de stockage sur terre.

Or, les pêcheurs locaux ont du mal à satisfaire les besoins de la population et des écoles sur place..



Speed boat



Bonitier



Pirogue



Poti marara

**Développer une pêche professionnelle,
tout en préservant la pêche artisanale.**

Objectif 1

Organiser et structurer une pêche semi-industrielle, de manière à ce qu'elle crée localement de la richesse

Objectif 2

Organiser la pêche artisanale

Objectif 3

Un potentiel à développer : l'exportation de postlarves de poissons ornementaux des Marquises

Objectif 4

Créer un Centre de formation aux métiers de la mer

Objectif 5

Encourager l'aquaculture



Objectif 1

Organiser et structurer une pêche semi-industrielle, de manière à ce qu'elle crée localement de la richesse



Crédit Photo : Agence des Aires Marines Protégées

Cette organisation et structuration suppose :

- Une gestion de la ressource : le stock de bigeye notamment, surexploité dans la région, pourrait ne pas supporter toujours aussi bien la trop forte pression de pêche qui s'exerce d'ores et déjà sur lui.
- **La création d'une base de pêche à Nuku Hiva**, comprenant en plus des installations techniques nécessaires aux thoniers – carburant, entretien, etc. -un centre de mareyage et une unité de conservation et de traitement du poisson (**voir page 63**).
- Ouvrir le marché par de nouveaux produits et de nouveaux clients, facteur déterminant pour la pérennité financière du secteur : port, aéroport international à Nuku Hiva (**voir page 60**).
- L'étude du marché : il conviendra de s'associer en amont avec des vendeurs de poissons, en Polynésie et/ou à l'étranger, afin que ces derniers définissent la nature et la forme des produits valorisables.

La base de pêche thonière

Le projet d'une base de pêche thonière aux Marquises a d'ores et déjà fait l'objet de demandes appuyées des pêcheurs et des acteurs économiques locaux; il a fait l'objet de nombreuses études de faisabilité ponctuelles (Cofrepêche 1998, Pacifique Aquaculture Services 2001, Armeris/Transtec 2003, Service de la pêche 2005).

Hypothèses retenues

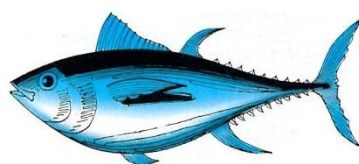
- Un coût de fret avion de 250 Fcfp/kg (2,1 €) maximum
- Un prix d'achat du poisson entre 215 et 251 Fcfp/kg (1,8 € et 2,1 €)
- Une rentabilité moindre des navires marquisiens par rapport à ceux de Tahiti
- Un rendement par précaution « pessimiste » de 58 kg/100 hameçons.

Marchés ciblés

- ⇒ Le marché local (Taiohae et intra Marquises)
- ⇒ Le marché de l'export de poisson frais par avion : sur Tahiti ou à l'étranger ([voir aéroport international page 60](#)), pour les thons de plus de 20 kg et les autres espèces
- ⇒ Le marché de l'export de poisson congelé par bateau sur Tahiti (sous forme de filet ou de poisson entier), pour les thons de moins de 20 kg.

Objectifs attendus

- ⇒ **Commercialiser 1500 tonnes de poissons par an:**
 - 200 à 300 tonnes de poisson frais ou surgelés pour la consommation locale aux Marquises
 - environ 120 tonnes de produits congelés qui seront expédiées par conteneurs frigorifiques sur les goélettes desservant les Marquises
 - 1100 tonnes de poisson frais (entiers ou en longues sous vide), transportés par camion frigorifique à l'aéroport de Terre déserte puis expédiés par avion-cargo (3 vols de 6 tonnes par semaine en ATR 72) vers Tahiti ou à l'international.
- ⇒ **Générer un chiffre d'affaires de 690 millions de Fcfp – 5,75 M€ ;**
- ⇒ **Créer 60 emplois dans le secteur.**



Objectif 2 Organiser la pêche artisanale

Les objectifs commerciaux envisagés pour le moment sont le marché local.

Les mesures à prendre sont les suivantes :

- La mise en place sur quai de containers réfrigérés – froid positif - pour le stockage du poisson et la vente de glace, sur chacune des îles des Marquises (action 2013).
- L'étude du marché local afin d'approvisionner les pensions de famille, les hôtels, les cantines, etc.
- Le maintien des mesures d'aide sur le carburant.
- La formation et la professionnalisation des pêcheurs locaux : traitement et conditionnement du poisson, sécurité en mer, hygiène, gestion, sessions de formation et de passage du permis bateau localisées aux Marquises, etc.



Crédit Photo : Pascal Erhel Hartuuku

Jeune pêcheur

Objectif 3

Un potentiel à développer : l'exportation de postlarves de poissons ornementaux des Marquises

Cette filière n'est pas actuellement rentable, malgré des recherches en développement depuis 1995. **Mais une mission en 2010 a abouti à la conclusion qu'une commercialisation d'espèces endémiques ou à forte valeur commerciale) pouvait s'avérer rentable.**

Les exportations pourraient se faire en direction de Tahiti et de Hawaï.

Des atouts

- Plusieurs espèces à à forte valeur commerciale
- Un milieu pélagique dense
- Densité forte en poisson près des côtes

Des contraintes

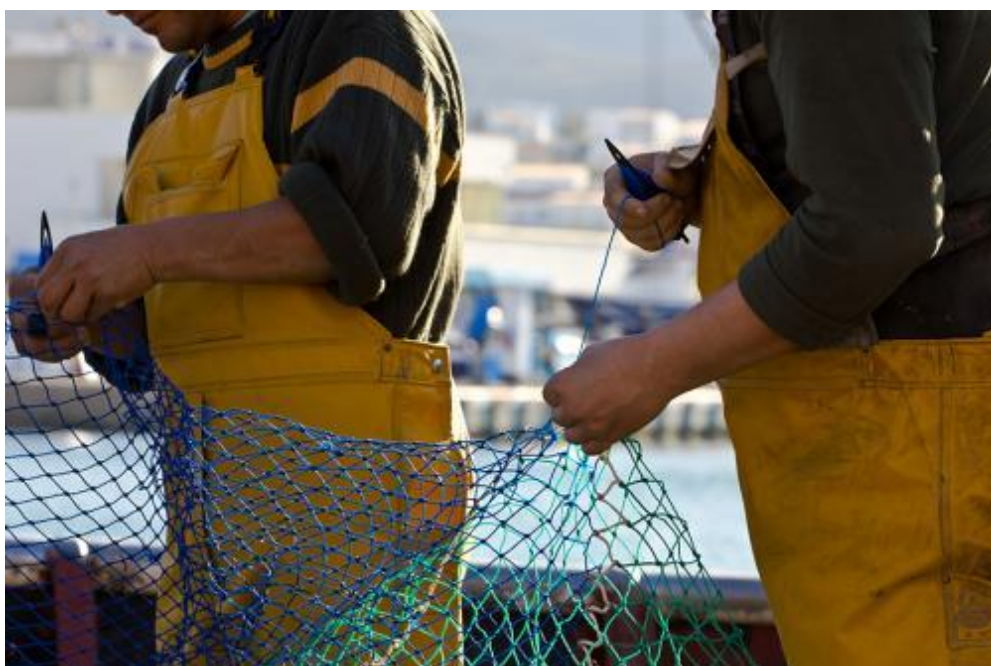
- Le stockage et le transport (temps de traitement très courts à prévoir)
- Besoin d'un matériel spécifique
- Une logistique contraignante
- Nécessité de disponibilité des services de douanes, du Pays, coordination des différents transports (stockage, voiture, avion).

Toute une filière à mettre en place.



Objectif 4 Créer un Centre de formation aux métiers de la mer

La richesse halieutique des eaux marquisiennes, les projets de développement de la pêche hauturière comme de la pêche occasionnelle, la préservation de l'équilibre naturel pour un développement durable sont autant de justifications à la création d'un centre de formation aux métiers de la mer.



Objectif 5 Encourager l'aquaculture

L'aquaculture de thonidés peut trouver un contexte favorable aux Marquises du fait de la richesse de ses eaux d'une part, et d'autre part, de l'absence de lagon qui permet un accès direct à la haute mer et donc, aux gisements de poissons élevés.

La culture, l'art & l'artisanat





L'art et l'artisanat

L'art et l'artisanat font vivre de nombreuses familles aux Marquises.

Le travail se prête bien à la poly-activité tant appréciée des Marquisiens. Quoique difficile à estimer, à cause du caractère informel de ce secteur, et notamment de la commercialisation sur des marchés locaux en argent liquide, l'artisanat constitue une ressource appréciable de l'économie des Marquises, qui devra être encouragée, stimulée, protégée: **chiffre d'affaires annuel estimé 350 MFcfp (2,92 MF €)**

Sculpture

Aux côtés du casse-tête ou encore des *kooka* – plat traditionnel -, le *tiki* est aujourd'hui un des thèmes favoris des sculpteurs qui le travaillent autant dans de larges troncs d'essences de bois marquisiens comme le *miro* (bois de rose), le *tou* (*Cordia subcordata*), le *toa* (bois de fer, pour les casse-têtes) et le santal, que dans des blocs de pierre, dont la pierre fleurie de Ua Pou, unique au monde, ou encore dans de l'os.

L'art du tapa est aussi riche et unique. Il désigne ces étoffes d'écorce battue fabriquées encore aujourd'hui par les femmes. Elles étaient jadis rarement décorées. Cette activité est très développée sur l'île de Fatu Iva et pratiquée activement, essentiellement par les femmes.

Le tatouage marquisien – Te Patutiki enana – a une aura mondiale et se différencie nettement du tatouage tahitien, samoan ou maori par la très grande richesse des symboles ancestraux utilisés. Véritable art en soi, le tatouage trouve ses racines aux Marquises.

Un patrimoine matériel et immatériel à protéger et à transmettre ...



Préparation du kaaku

Le Festival des Arts des Marquises

Organisé tour à tour dans une des 3 îles principales des Marquises, le Festival des Marquises permet à tous les habitants de l'archipel, de se réunir dans un esprit commun autour de valeurs identitaires et culturelles fortes. Les arts marquisiens, sous toutes leurs formes, y sont exprimés : sculpture, tatouage, art culinaire, mais aussi les danses dont le *putu*, interprété par les hommes, le *mahaû*, le *haka manu*, le *haka pahaka*, le *rari*, le *rikuhi*, et bien d'autres encore. Le *mave*, le *tapatapa*, l'art oratoire, qui occupait jadis une place essentielle dans la culture marquisienne, fait aujourd'hui partie du programme d'enseignement des établissements scolaires.



La culture

Dans les temps anciens, quasiment chaque vallée avait son clan avec à sa tête un *hakaiki* (chef), des *tauà* (prêtres) inspirés par les dieux, des *toa* (guerriers) qui défendaient leur territoire. De cette époque traditionnelle, il reste dans toutes les îles des Marquises, les vestiges des *meàe*, ces sites sacrés, vénérés et protégés par le puissant *tapu* où l'on procédait autant aux offrandes qu'aux sacrifices.

Encadrés de végétation, dont les gigantesques banians sacrés, ils font la richesse du patrimoine culturel des Marquises et font partie de la démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un tatouage traditionnel marquisien complet reproduit par Karl Von den Steinen

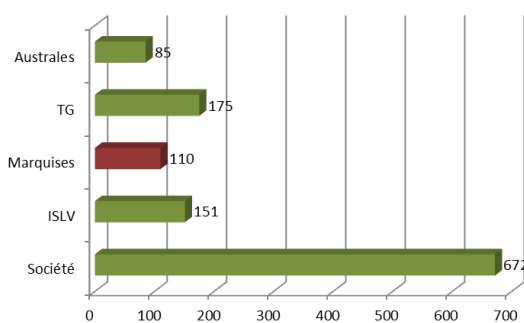


Des constats

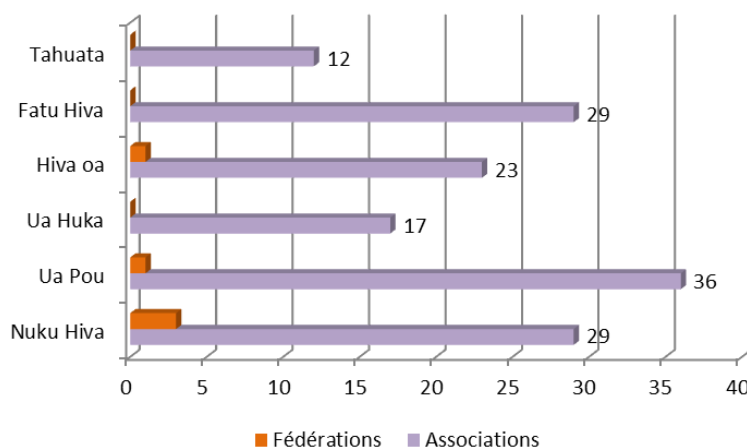
Globalement, les Marquises regroupent 3 typologies d'artisans :

- **Les artistes créateurs** : peu nombreux. Ils réalisent en général à chaque fois une pièce unique ; marché fluide et régulier auprès des collectionneurs fidèles et prix élevés (jusqu'à 2 à 3 millions de Fcfp – 8500 à 17000 € - pour 1 seule pièce).
- **Les artisans de renommée établie** : rares. Ils acceptent de travailler régulièrement, à la commande, pratiquent des barèmes dégressifs si nécessaires, respectent les délais de commande, sont constants en terme de qualité. Ils génèrent ainsi des commandes régulières et donc des revenus réguliers et constants.
- **Les artisans « polyvalents »**, qui pratiquent en général d'autres activités telles que la pêche, le noni, l'agriculture (citrons), parfois la chasse et sinon, le repos... C'est une philosophie de vie. Ce sont les plus nombreux.

Les Marquises comptent en 2011, 5 fédérations et 146 associations artisanales, pour 1147 membres. Mais seules 50 associations (397 membres) ont été recensées en 2012 comme réellement actives, soit moins de 10% des structures recensées au niveau de la Polynésie française.



Nombre d'associations et de fédérations artisanales en 2004 (source – Service de l'artisanat)



Source : Service de l'artisanat - 2011



L'art au cœur des formations

Il existe :

3 CETAD (Centre d'éducation aux technologies appropriées au développement) :

- NUKU HIVA (Taiohae)
- UA POU (Hakahau)
- HIVA OA (Atuona):

2 CJA (Centre des Jeunes adolescents) qui délivrent une formation en sculpture marquisienne

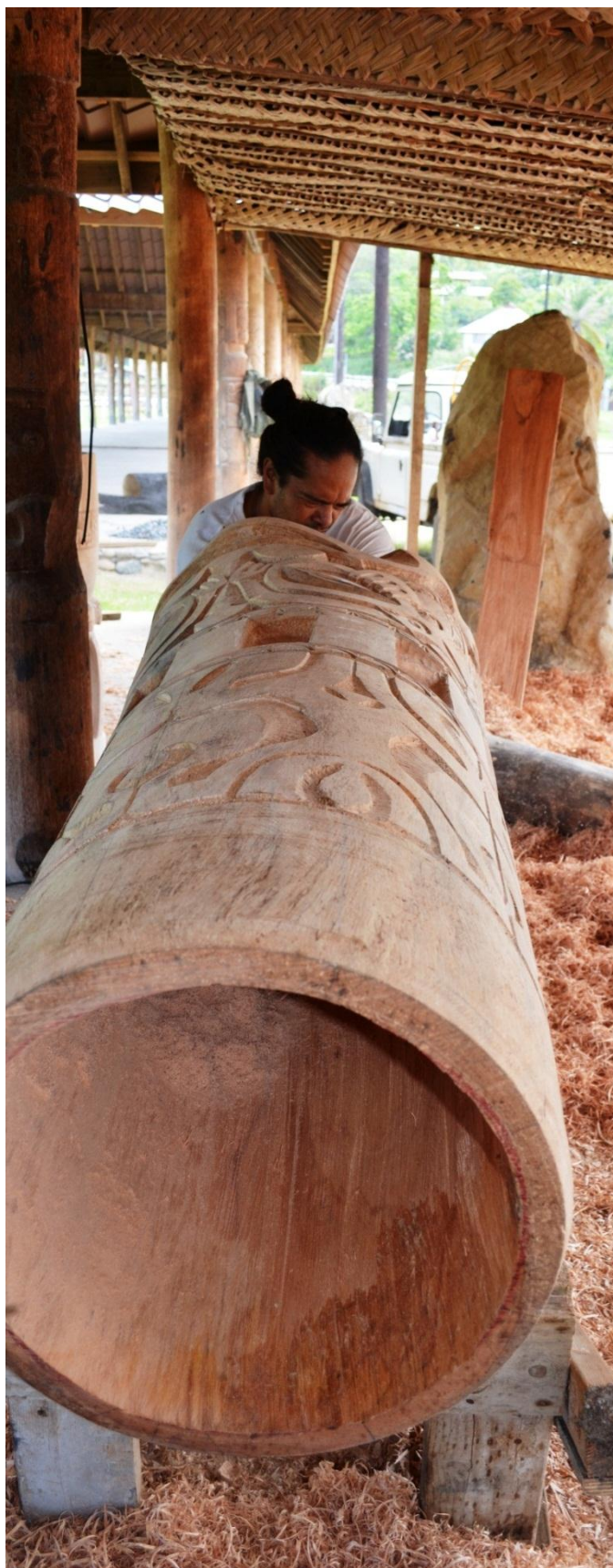
- CJA de HIVA OA (Atuona)
- CJA de UA HUKA (Hane)

Ces structures délivrent :

- aux garçons et aux filles les plus motivées une initiation à la sculpture sur bois et sur pierre,
- aux filles, une initiation au tressage et à la confection de coliers en graines locales.

Les jeunes marquisiens, à l'issue de ces formations au CJA ou au CETAD, intègrent le Centre des Métiers d'Art à TAHITI.

Il conviendra de conforter l'apprentissage des jeunes filles et garçons, dans le cadre des CETAD, sur la filière Art et Bois – comme sur la filière agriculture.



Fabrication d'un pahu

Des atouts ...

Le patrimoine culturel contemporain des Marquises s'exprime dans la danse, dans l'artisanat, dans les légendes, dans la langue marquisienne, le tatouage et l'art culinaire.

La culture marquisienne vit également au travers d'un artisanat de qualité : un artisanat d'art d'excellence.

Le savoir et le savoir-faire des artisans marquisiens est bien sûr une question de formation, mais c'est surtout une question de « vie communautaire et familiale » : l'école de la transmission est avant tout la cellule familiale et le village, et les CETAD ne viennent que consolider ce savoir-faire.

L'artisanat et l'art marquisiens jouissent d'atouts forts :

- Une culture vivante, authentique et riche,
- Des artisans et des artistes talentueux
- Des matières premières nobles
- Une image forte et positive
- Une transmission qui relève de la « vie communautaire » aux jeunes, à renforcer dans le cadre des formations délivrées par les CETAD.

Des contraintes

- Une organisation insuffisante
- Un plagiat répandu
- Une ressource en matière première non durable
- Un manque de formation initiale et continue



Objectifs

- Participer à la stratégie globale de développement des MARQUISES
- Accompagner et participer au développement de la filière « Tourisme »
- Contribuer à maintenir les populations dans leurs îles d'origine



Qui se déclinent en 4 objectifs spécifiques :

- Objectif 1** Protéger, encourager, stimuler l'artisanat
- Objectif 2** Former
- Objectif 3** Créer un statut d'artisan complet
- Objectif 4** Augmenter le chiffre d'affaires

Objectif 1

Protéger, encourager et stimuler

- Sensibiliser les artisans à la gestion des ressources que sont le bois (en particulier les bois précieux, tels le santal, le tou et le mió) ainsi que les pierres fleuries
- Améliorer l'organisation des circuits de distribution et de commercialisation
- Donner au label « Artisanat des Marquises » une dimension juridique de label de qualité et d'origine
- Créer un conservatoire des motifs traditionnels, des techniques et savoir-faire ancestraux, afin d'être garant des « produits » à protéger
- Harmoniser au niveau de l'artisanat marquisien les prix et le rapport qualité – prix, à l'instar de ce qui était pratiqué par le Conseil des Sages à Ua Huka.
- Implanter des « ateliers-musées » artisanaux
- Préserver la ressource :

Effectuer un recensement quantitatif, qualitatif et géographique des ressources disponibles en termes de matières premières nécessaire à l'artisanat traditionnel, et notamment recenser les réserves locales d'essences rares (santal, tou, miro) et les gisements en pierre fleurie de Ua Pou



Le label de l'artisanat marquisien

Objectif 2 Former

- **Créer un Centre des Métiers d'Art des Marquises :**

- ✓ **Formation initiale**

Perfectionnement au sortir du CETAD

- ✓ **Formation continue**

- Formation à la gestion et à la comptabilité simplifiée
- Design et création de produits nouveaux
- Amélioration des compétences et savoir-faire techniques
- Initiation à l'histoire et au contenu culturel des produits
- Techniques de marketing, de vente et d'animation d'un stand
- Pratique des langues étrangères



Sculpture de Ua Pou, en pierre fleurie

- **Mettre en place des formations professionnelles à la fonction d'intermédiaire commercial compétent**
- **Mettre en place des stages d'insertion pour les jeunes** moins enclins à suivre des études qualifiantes
- **Nouer des partenariats étroits avec des écoles de spécialisation extérieure**, telle que l'École Boule à Paris ou avec les compagnons du Tour de France
- **Répertoire et gestion patrimoniale des sites culturels :** recherches culturelles, restauration, mise en valeur.

- **Ouvrir à la création le concours « Artisanat » organisé par le comité des sages à Ua Huka** et visant actuellement à reproduire un objet traditionnel de renom tel qu'un casse-tête, *toki*, *kutuua*, les échasses, les parures, éventails etc. , **sur un thème choisi.**



Tapa de Fatu Iva

Objectif 3 Créer un statut d'artisan complet

Mettre en place un statut juridique, fiscal en complément du statut social professionnel de l'artisan de métier d'art.

La reconnaissance du métier d'artisan a été mise en place il y a 3 ans. Le titulaire d'une carte peut ainsi se présenter sur tous les sites de vente de Polynésie, aéroports, hôtels, salles d'exposition, salons, etc..., mais ce statut ne lui confère aucune spécificité juridique, fiscale ou autre « avantage ».

Ce statut pourrait être renforcé par:

- la mise en place d'une assistance technique,
- l'élaboration d'un plan de formation, en particulier la formation continue,
- un statut fiscal identifié.

Objectif 4

Augmenter le chiffre d'affaires

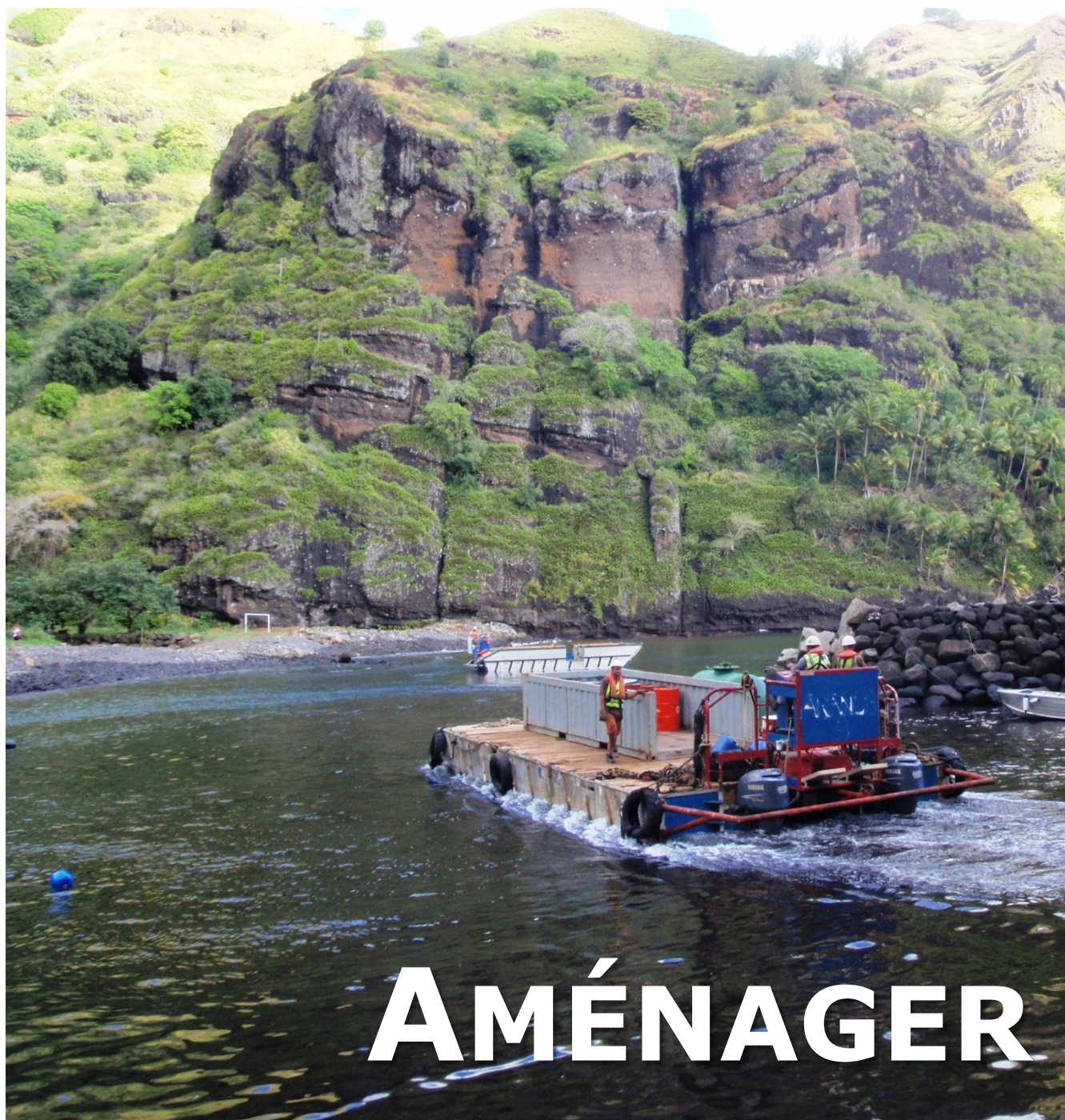


- Réaliser une étude de marché afin de déterminer les capacités de production nécessaires pour satisfaire la demande effective du marché local, voire des « niches commerciales » possibles sur les marchés extérieurs et des évolutions tendanciennes de ces derniers.
 - Créer des musées boutiques centralisant les créations sur chaque île:
Sur les points d'ancrage de l'Aranui, centre urbains, fare artisanaux ou musées déjà existants
 - Créer un centre artisanal marquisien, pour l'exposition et la vente, à Tahiti (« pôle marquisien »).
- A long terme, création d'ateliers-relais, afin de favoriser et accompagner la création d'entreprise



Musée de Ua Huka





AMÉNAGER

Fatu Iva – Quai de Hanavave - Débarquement de fûts d'essence

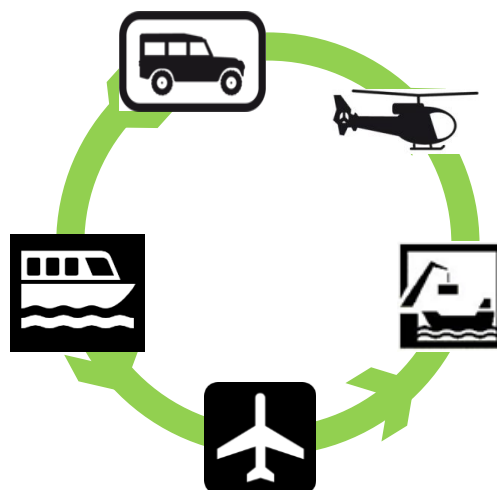
Depuis le début des années 80, les Marquises ont effectué des progrès importants en matière d'équipements structurants et d'investissements d'intérêt collectif : électricité, télécommunications, transport intérieur et desserte aérienne.

Aujourd'hui, de nouveaux équipements sont nécessaires pour permettre et entraîner le développement économique, notamment dans le domaine de l'aménagement :

- ⇒ la réalisation d'un aéroport international aux Marquises, à Nuku Hiva,
- ⇒ la réalisation d'un port de pêche à Taiohae, Nuku Hiva,
- ⇒ L'incitation à la mise en place de transports interinsulaires : maritimes et aérien (hélicoptère),
- ⇒ La réfection et l'aménagement de quais, pontons et routes.

Ces équipements collectifs, ces investissements structurants sont absolument nécessaires pour que les Marquises bénéficient des courants d'échanges d'hommes et de produits.

A ces équipements structurants, il convient de rajouter **l'aménagement des routes de désenclavement et de sentiers de randonnées**, aménagements indispensables afin d'asseoir l'offre touristique dans la niche du tourisme vert et authentique.



Air et mer : deux stratégies à affirmer

Même si la compétence « ports et aéroports » ne relève pas directement du champ d'action de la CODIM, ce sont des domaines stratégiques qui impactent fortement la politique de développement économique tracée pour les Marquises: la volonté ainsi exprimée des élus marquisiens constitue en effet l'opportunité de mener une réflexion globale sur les modes de transport, l'intermodalité et l'aménagement du territoire.

Développer le transport maritime, accroître l'accessibilité des Marquises : port et aéroports auront des vocations complémentaires.



Air Tahiti - ATR 72



Air Tahiti - Twin Otter



Tahiti Hélicoptère - Ecureuil



Tahiti Nui VII



Aranui 3



Taporo IX



Tahuata Nui



L'aéroport international de NUKU HIVA

Les aéroports jouent un rôle essentiel en termes d'infrastructure de transport, servant à relier par le déplacement de personnes et de marchandises les régions qu'ils desservent avec le reste du monde.

A ce titre, un aéroport international aux Marquises aura un impact incontestable sur leur développement économique, pour le développement du tourisme et de la pêche notamment.

Par ailleurs, la Polynésie ne compte à ce jour qu'une seule et unique porte d'entrée et de sortie : il s'agit de l'aéroport international de Tahiti-Faa'a. Des études sont en cours afin de transformer la plateforme aéroportuaire de Hao en aéroport de dégagement, ce qui lui confèrera un statut d'aéroport international.



Piste de l'actuel aéroport domestique de Nuku Hiva



Quelques données

L'aéroport actuel de Nuku A Taha

Code AITA	NHV
Code OACI	NTMD
Nombre de destination desservie	5
Longueur total de piste	1 700 m
Latitude	-8.79556 / 8° 47' 44" Sud
Longitude	-140.229 / 140° 13' 44" Ouest
Altitude	73 m
Fuseau horaire	UTC -10:00 (Pacific/Tahiti) <i>L'heure d'été et l'heure d'hiver ne diffèrent pas de l'heure standard.</i>

Des distances

Nuku Hiva - Hawaï	2253 miles	3625 km
Nuku Hiva - Los Angeles	3298 miles	5307 km
Nuku Hiva - Tokyo	6038 miles	9717 km
Nuku Hiva - Tahiti	872 miles	1403 km
Tahiti - Hawaï	2632 miles	4235 km
Tahiti - Los Angeles	4124 miles	6637 km
Tahiti - Tokyo	5922 miles	9531 km

Des données « avions »

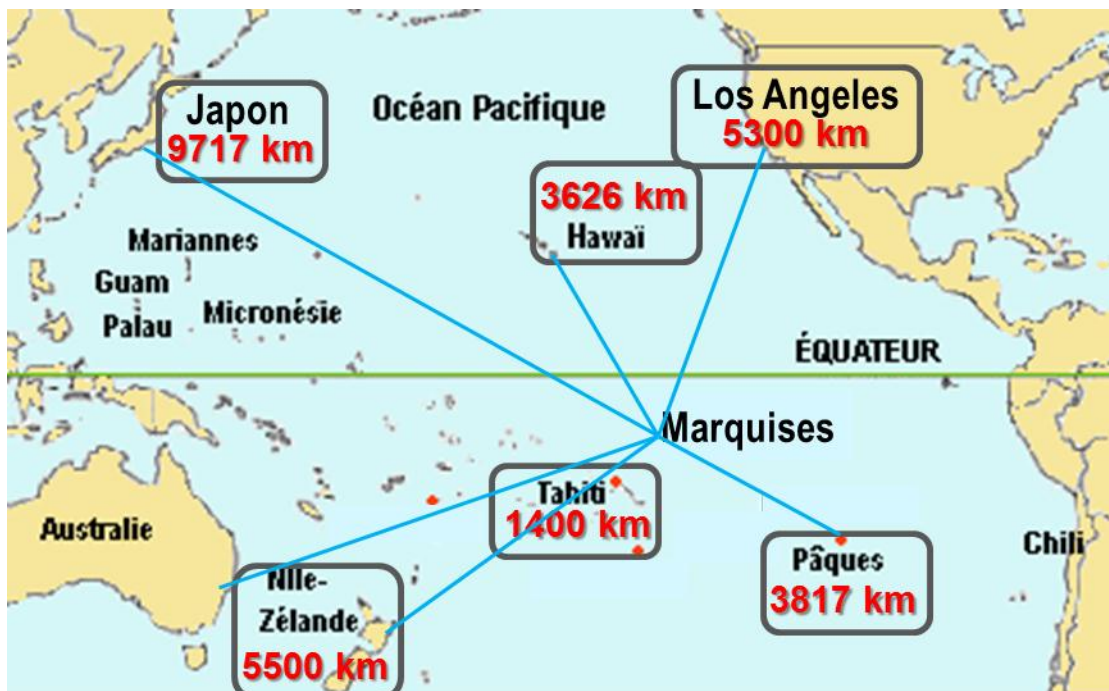
	Antonov An-148	Airbus 100	Embraer ERJ-170	Bombardier CRJ 700	Pour info	
					Fokker 100	ATR 72-500
Autonomie	3 600 km	6 670 km	3 892 km	3 121 à 3 676 km	3 111 km	1 600 km
Vitesse de croisière	820 km/h	870 km/h	870 km/h	829 km/h	755 km/h	565 km/h
Distance de décollage	1 750 m	2 324 m	1 644 m	1 564 m	1 820 m	1 290 m
Passagers	70 à 80	267 à 375	80	70	88 à 122	74
Temps pour Nuku-Hiva Hawaï	4h25	4h10	4h10	4h25		

OBJECTIFS

- Développer des produits touristiques ciblant HAWAII
- Exporter du thon frais et des produits agricoles sur HAWAII et sur le Japon
- Être une alternative à l'aéroport de TAHITI FAA'A en cas d'aléas climatiques forts sur Tahiti (tsunami, cyclones) ou de changement climatique (montée des eaux)

Action

⇒ Lancer les études préalables de faisabilité et d'opportunité d'aéroport international sur l'île de NUKU HIVA

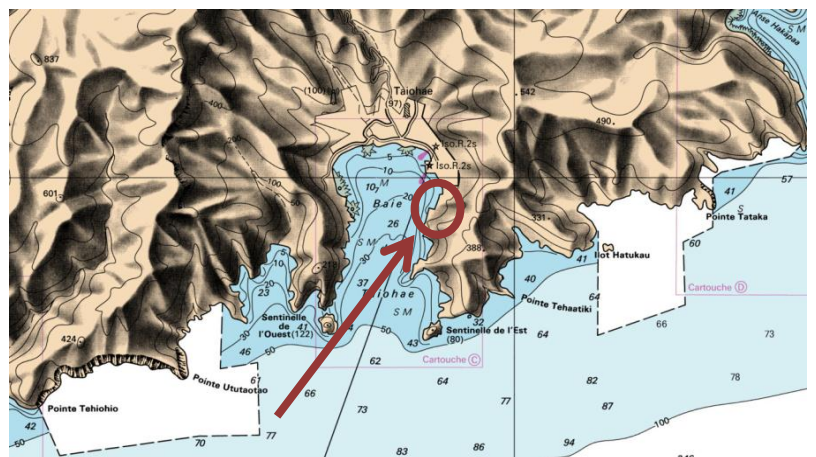


65

- 65

65

- 65



Équipements prévus

- un bâtiment de mareyage de 450 m²
- 2 tours à glace, une à Taiohae et une à Atuona;
- 2 chambres froides négatives pour les appâts
- L'aménagement du quai de Taiohae (Nuku Hiva)
- 1 grue de débarquement
- 1 camion frigorifique (pour la liaison Taiohae/aéroport)
- Un stationnement au mouillage
- 1 centre d'avitaillement (stockage carburant)

Estimation financière des équipements :

420 MFcfp (estimation 2005 – 3,5 M€)

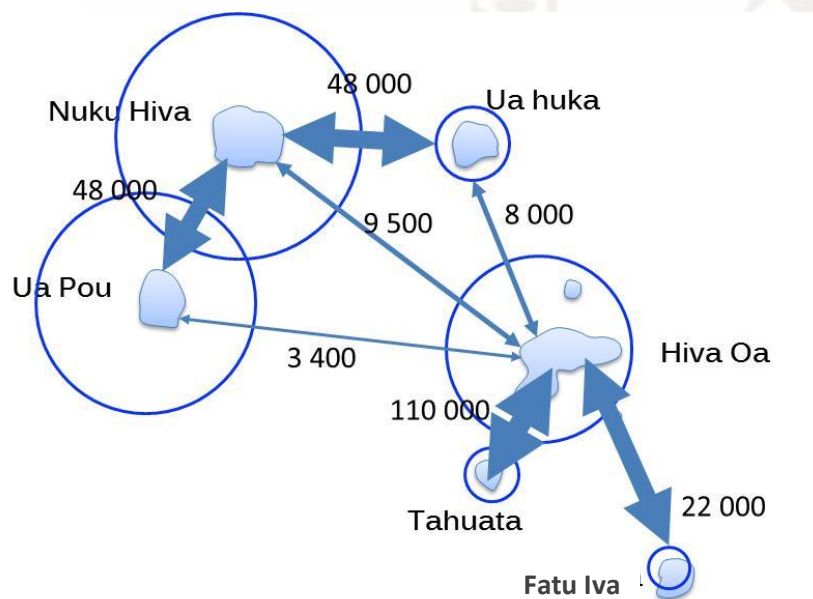
Le bâtiment de mareyage de Taiohae est un centre de traitement et de conditionnement du poisson est estimé à 260 MFcfp – 620 000 € - et comprendra :

- Une salle de réception des produits : environ 100 m²
- 1 salle de conditionnement (soit conditionnement direct pour l'international, soit conditionnement pour Tahiti, soit les deux) : environ 100 m²
- Un tunnel de congélation de 1 tonne/cycle, soit 10 m²
- Une chambre froide négative de 60 m³, soit 20 m²
- Une salle de filetage du poisson de 92 m² avec éventuellement une structure de vente pour le poisson frais destiné au marché local marquisien;
- Une salle de stockage des cartons de 30 m³ soit 10 m²
- Une aire de 20 m² de lavage des bacs
- Environ 100 m² de bureaux (gestionnaire, mareyeur, vétérinaire + sanitaires).



Transports interinsulaires

On peut considérer qu'à ce jour, il n'existe pas aux Marquises de transport interinsulaire régulier : les personnes se déplacent en « louant » un bonitier ou un *potimarara*, notamment pour des évacuations sanitaires (EVASAN). Pourtant, comme le montre le graphique ci-contre, le volume des déplacements actuels, même en l'absence d'un moyen de transport régulier et organisé, est plutôt important.



Estimation des déplacements annuels en pax

Les enjeux

- Sanitaires : améliorer les conditions de prise en charge des patients et assurer les EVASAN de façon efficace
- Transport scolaire : assurer le ramassage des enfants
- Transport d'adultes et de fret : faciliter les liaisons entre les îles et mettre en place des liaisons touristiques le WE pour Nuku Hiva et Hiva Oa.



Constat

La perception des Marquisiens du service aérien avec Tahiti est à peine satisfaisante et dégradée pour les liaisons inter îles.

Service aérien :

- Deux aérodomes peuvent recevoir un ATR : Nuku Hiva et Hiva Oa
- Ua Pou et Ua Huka ne peuvent recevoir que des petits avions de 20 places maximum, style TWIN OTTER
- Fatu Iva et Tahuata ne disposent d'aucun aérodom.

Service maritime :

- Absence totale de service de liaisons maritimes régulières.

Pour pallier à l'absence d'offre adaptée une large partie des déplacements maritimes inter îles (pouvant durer plusieurs heures en haute mer) est effectuée avec des navires de type bonitier ou speed boat.

La desserte inter îles tant pour le fret que pour les passagers est entièrement dépendante des rotations avec Tahiti. Les services du navire qui assure le transport du carburant sont aléatoires (ordre et points de passage) – hors, seul ce navire transporte de l'essence ou du JET A1, ce qui, en cas d'annulations successives, peut conduire à des pénuries d'essence récurrentes sur certaines îles. Les demandes d'amélioration pour le fret concernent principalement la régularité et la fréquence des liaisons avec Tahiti mais aussi les conditions de stockage des exportations vers Tahiti.

Les carences ou l'absence d'offres de transport adaptées conduit une partie des marquisiens à subir les effets d'un triple isolement :

- ⇒ Au sein de leur île, souvent, pour rejoindre le centre de vie
- ⇒ Entre les îles, souvent, pour rejoindre l'île la plus proche ou celle disposant des équipements attendus (médical, scolaire, commerces, administration ...)
- ⇒ Entre leur île et les autres archipels et en particulier Tahiti.



Tahiti Nui VII

OBJECTIFS

- Améliorer les conditions sanitaires
- Améliorer la mobilité des biens et des personnes
- Assurer un transport scolaire sûr et régulier

ACTIONS



- Mettre en place un véritable service maritime interinsulaire



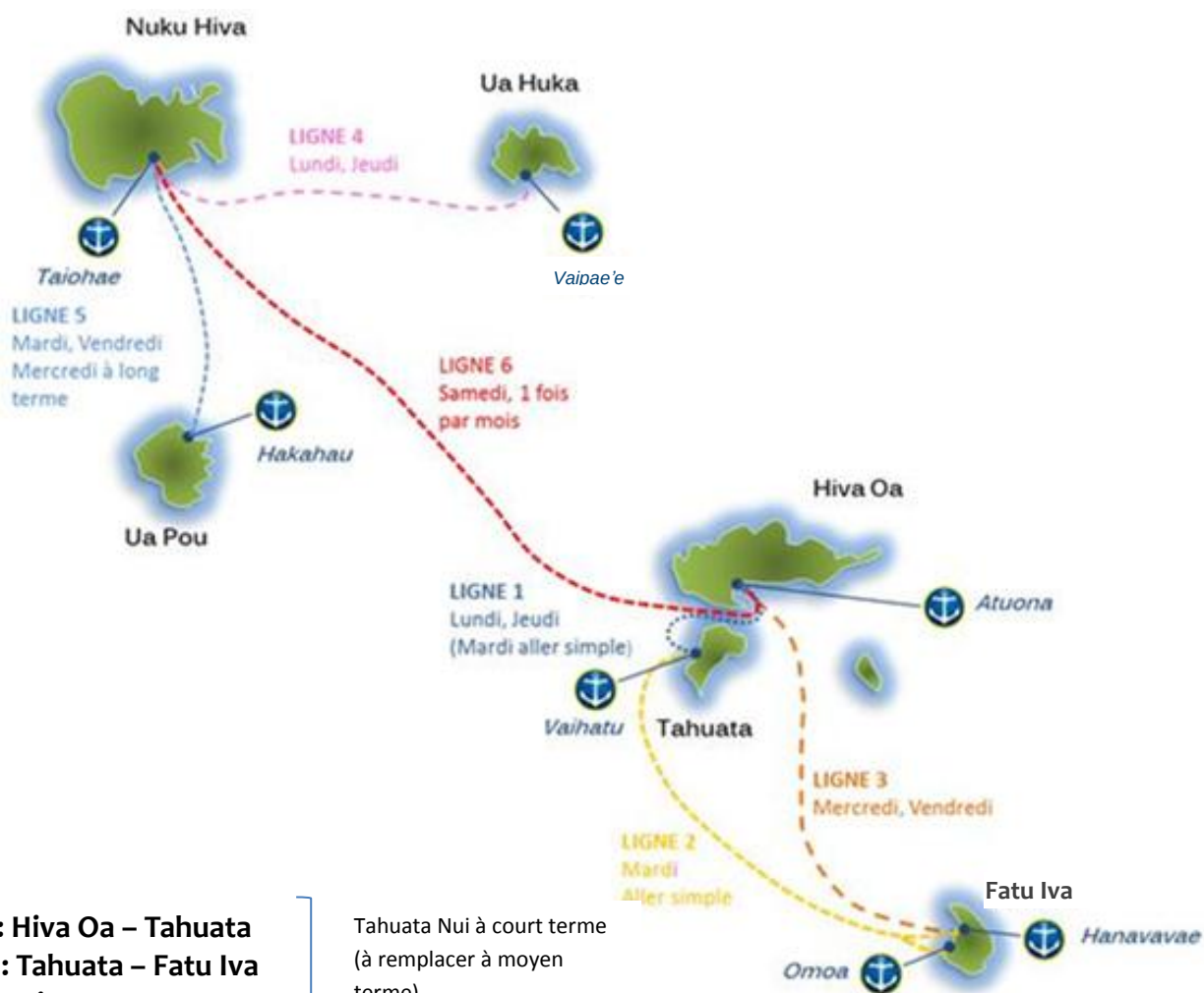
- Mettre en place un service hélicoptère pour les EVASAN notamment



- Favoriser la mise en place d'une vedette de sauvetage et d'assistance médicale.



Projet de liaisons maritimes régulières inter-îles



- Ligne 1 : Hiva Oa – Tahuata
- Ligne 2 : Tahuata – Fatu Iva
- Ligne 3 : Hiva Oa – Fatu Iva
- Ligne 4 : Nuku Hiva – Ua Huka
- Ligne 5 : Nuku Hiva – Ua Pou
- Ligne 6 : Nuku Hiva – Hiva Oa

Tahuata Nui à court terme
(à remplacer à moyen terme)

Nouveau navire à court terme

Nouveau navire à long terme



Les impacts réglementaires

Les conditions impératives

- Modifier les statuts de la CODIM en y incluant sa compétence organisationnelle de transport visant à mettre en place le schéma de transport
- Négocier le transfert des financements associés au futur réseau avec le Pays, la CPS et l'Etat
- Sécuriser ces financements par la mise en place d'un conventionnement
- Effectuer une demande au près du Gouvernement pour la remise aux normes des infrastructures maritimes
- Présenter un dossier de financement pour l'achat de navires auprès des représentants de l'Etat
- Lancer un appel à la concurrence pour l'acquisition d'un navire de 60 à 80 places pour le groupe d'îles du nord

Mise en place de la structure de gestion

- Définir et fixer une politique tarifaire
- Définir la forme de la structure gestionnaire (affermage, Syndicat mixte ouvert, SEM, etc.)
- Rédiger le cahier des charges pour lancer une délégation de service public et lancer un appel à la concurrence
- Recruter un agent CODIM chargé de contrôler la bonne exécution de la DSP.

Les impacts sur les infrastructures

Urgences	2012	▪ Suivre les études techniques* au regard des aménagements projetées à court terme ▪ Suivre la réalisation des logements pour le personnel navigant de la flottille administrative
Court terme	2013 - 2016	▪ Effectuer les études techniques* associées à la création de zones de stockage d'hydrocarbures à proximité de Vaitahu à Tahuata ▪ Suivre la réhabilitation du quai Vaitahu sur Tahuata – Budgétisé et prévu par le pays ▪ Réaliser les aménagements prévus pour le stockage d'hydrocarbures ▪ Suivre Adapter les équipements des petits quais de Hiva Oa et Ua Pou
Moyen terme	2017 - 2021	▪ Aménagement de la zone d'accostage et du débarquement du petit quai de Nuku Hiva ▪ Dragage du quai Vaipae'e (Ua Huka), et des ports de Hanavavae et Omoa (Fatu Iva) ▪ Effectuer les études techniques* au regard des aménagements projetés à moyen terme. ▪ Réaliser le débarcadère à Hane sur Ua Huka ▪ Effectuer les études techniques* au regard des aménagements projetés à long terme ▪ Effectuer les études d'opportunité, de faisabilité et environnementales associées à la création de stocks tampon d'hydrocarbures sur Nuku Hiva, Hiva Oa et Ua Pou, ainsi que des zones de stockage d'hydrocarbures à Tahuata, Fatu Iva et Ua Huka.
Long terme	2022 - 2027	▪ Rénover la rampe existante pour le navire mixte de type Ro-Ro sur Hiva Oa ▪ Aménagement du quai et de la rampe pour un navire mixte de type Ro-Ro sur Ua Huka et Ua Pou ▪ Réaliser les différentes plateformes de stockage d'hydrocarbures telles que prévues à moyen terme.

(*) Études techniques et économiques:
étude de faisabilité, dimensionnement technique,
étude d'impact et environnementales

Les impacts sur le matériel navigant

Urgences	2012	
Court terme	2013 - 2016	▪ Effectuer les études permettant de rendre conforme (passage en 2ème catégorie) le Tahuata Nui à la navigation envisagée ▪ Effectuer les études pour la conception et construction du nouveau navire de 80 Passagers et 4 à 8 tonnes de fret ▪ Réaliser les travaux identifiés sur le Tahuata Nui ▪ Assurer la construction du nouveau navire pour le groupe des îles du Nord
Moyen terme	2017 - 2021	▪ Effectuer les études pour la conception et construction du navire de remplacement du groupe des îles du sud (60 passagers et 3 à 6 tonnes de fret) (6MF) ▪ Assurer la construction du nouveau navire pour le groupe des îles du Sud ▪ Assurer la réception du navire pour les îles du Nord ▪ Effectuer les études pour la conception et construction d'un navire mixte passagers / fret 80 passagers et 40 à 60 tonnes de fret (10 à 15MF) ▪ Assurer la construction du nouveau navire mixte passager / fret ▪ Assurer la réception du navire de remplacement du Tahuata Nui
Long terme	2022 - 2027	▪ Assurer la réception du navire mixte passager/fret



Le budget prévisionnel

Fonctionnement		Urgences	2012	Investissement	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>			<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
800 MFcfp	520 MFcfp hors CPS	Court terme	2013 - 2016	140 MFcfp	Subventions – Défiscalisation – Autres ...
1 000 MFcfp	650 MFcfp hors CPS	Moyen terme	2017 - 2021	110 MFcfp	
2 600 MFcfp	780 MFcfp hors CPS	Long terme	2022 - 2027	350 MFcfp	



Synthèse

- 3 périodes échelonnées: CT* (2012-16), MT* (2017-21), LT* (2022-27)
- 4 navires : Tahuata Nui (remis aux normes: CT), nouveau navire îles du Nord (CT), nouveau navire îles du Sud (MT), nouveau navire mixte passagers/fret (LT)
- 1 réseau de transport maritime avec 6 lignes pour répondre aux enjeux exprimés.
- 1 tarification fixe ou différenciée mais incitative et dépendante de l'environnement aérien.
- Une aide financière à l'investissement qui conditionne la viabilité du modèle économique (pays, défiscalisation).
- Un besoin de financement annuel estimé à 70MF.
- Des scénarios financiers avec une même évolution à la mise en œuvre d'une ligne mixte.
- Des modes de gestion avec différentes formes juridiques : SMO, DSP en affermage, SEM + filiale Transport, Transfert de compétence vers le Pays.
- Mise en œuvre/amélioration du schéma: suivre des indicateurs.

Ces points devront faire l'objet d'une approche approfondie afin d'optimiser la gestion de ce service qui relève, rappelons-le, d'un service public.

- : CT = Court Terme MT = Moyen Terme LT = Long Terme



Les transports par hélicoptère

Photo TAHITI-HELICOPTERS



OBJECTIF

- Favoriser la mise en place d'un service hélicoptéré basé à Nuku Hiva

Enjeux

- ⇒ **EVASAN** : sécuriser les conditions de prise en charge des habitants des îles isolées, des vallées isolées et des urgences de nuit
- ⇒ **Transport de personnes** : faciliter les échanges rapides
- ⇒ Offrir un produit touristique, en termes de déplacement et/ou de découverte
- ⇒ Offrir une alternative de déplacement lorsqu'un avion de Air Tahiti est immobilisé au sol.



Les quais, pontons et routes

ACTIONS

Une étude exhaustive listera les infrastructures nécessaires aux actions de développement programmées, en collaboration avec la Direction de l'Équipement.

Ces travaux concerneront :

- Les routes permettant notamment la liaison entre vallées, et notamment les accès pour désenclaver les vallées suivantes :
 - Hakamaii - Hakatao (Ua Pou) ;
 - Hatiheu (Nuku Hiva) ;
 - Hanatetena (Tahuata) ;
 - Moea – Hekeani - Hanaupe (Hiva Oa).
- Les quais, pour la plupart en mauvais état et peu praticables
- Les pontons, souvent à créer
- Les chemins de pénétration agricoles et forestiers
- Les aéroports



OPTION I



exemples de débarcadères à passagers en T



Entrée de l'aéroport de Ua Pou



Nuku Hiva – Taiohae – Petit port



Fatu Iva – Port de Hanavave

Page suivante, quelques exemples de travaux à prévoir pour accompagner le développement du tourisme le tourisme

Action AE3 – Infrastructures portuaires croisières à Taiohae	
Justifications	Le marché de la croisière est source de retombées économiques, importante pour Taiohae. La situation actuelle doit être améliorée : ✓ Quai avec marches peu adaptées au débarquement des croisiéristes ✓ Zone potentiellement soumise à l'agitation rendant les débarquements dangereux
Résultats attendus	✓ Mise en place d'un ponton flottant pour sécuriser le débarquement ✓ Optimisation de l'équipement: utilisation pour l'amarrage des annexes plaisance → plus de conflit d'usage avec le quai pêche
Action AE4 – Infrastructures portuaires croisières à Atuona	
Justifications	✓ Mauvais état des infrastructures de débarquement actuelles. Quai dangereux. ✓ Emplacement inadapté. Annulation fréquente des débarquements. ✓ Absence d'abris et de sanitaires pour les croisiéristes
Résultats attendus	✓ Sécuriser le débarquement ✓ Aménagement d'un abri pour l'attente des croisiéristes et de sanitaires

Action AE5 – Infrastructures d'accueil des plaisanciers à Atuona	
Justifications	600 à 700 voiliers/an, qui séjournent plusieurs semaines ou mois dans l'archipel. Un potentiel de croissance important, si l'on réduit les difficultés : • Zone d'accostage des annexes des navires de plaisance inadaptée et dangereuse • Services à la plaisance peu développés
Résultats attendus	• Mise en place d'un ponton flottant (action commune avec action croisière, non reprise dans le détail ici) • Etendre l'offre de services aux plaisanciers: formalité administratives, sanitaires, laverie, approvisionnement depuis les magasins, accès internet → préconisation d'implantation d'une maison de la plaisance à Tahauku • Développer l'image de « l'escale Marquises » dans la milieu de la plaisance, en termes de qualité d'accueil et augmenter le nombre de bateaux de plaisance accueillis aux Marquises
Action AE6 – Infrastructures d'accueil des plaisanciers (carénage et chantier)	
Justifications	L'absence de zone de carénage et de réparation navale sur les Marquises contraint les plaisanciers à quitter rapidement l'archipel.
Résultats attendus	• Développement de la filière nautique sur les Marquises (développement économique) • Augmentation de l'attractivité des Marquises pour les plaisanciers • Augmentation de la durée de séjour des plaisanciers • Possibilité d'hivernage

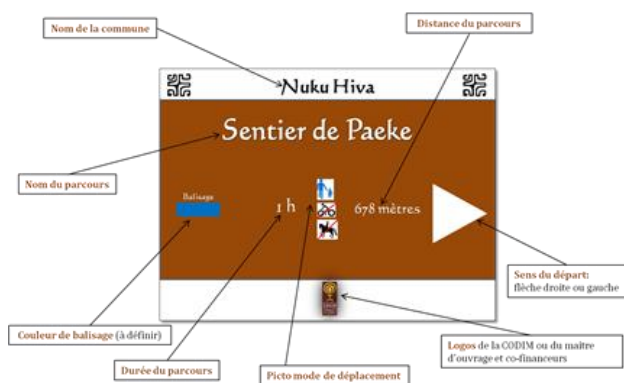
Action AE7 – Création de zones de mouillage organisées	
Justifications	• Conditions de mouillage forain parfois difficiles • Conflit d'usages avec les goélettes et autres usagers
Résultats attendus	• Assurance d'un mouillage sécurisé aux plaisanciers • Meilleure gestion de l'espace maritime • Mise en place de panneaux signalétiques, tarification et lieux de paiements (snack, magasins, mairie...)

Action AE8 – Sentiers de promenade à pied au départ des ports	
Justifications	Aménagement de sentiers balisés et sécurisés essentiel pour • Amener les visiteurs depuis les ports vers les sites, services et commerces • Encadrer la circulation des visiteurs pour préserver la tranquillité des habitants • Faciliter et rendre accessible la découverte des îles, en dehors des prestations guidées • Augmentation des flux (en particulier avec le nouvel Aranui) et des nuisances
Résultats attendus	• Prise en charge des visiteurs arrivant par voie maritime et réponse aux attentes exprimées dans les enquêtes • Meilleure répartition des visiteurs dans chaque île, augmentation des fréquentations des sites culturels et du chiffre d'affaires des commerces

Les sentiers de randonnées

Objectifs

- Identifier les itinéraires de randonnées connus ou remarquables sous la forme d'un réseau structuré de sentiers ;
- Concilier découverte des sites naturels par le plus grand nombre et protection de l'environnement ;
- Promouvoir le tourisme de randonnée, en favorisant à la fois la découverte de sites archéologiques et de paysages ruraux ;
- Mener des actions sur la continuité des itinéraires et sur la sauvegarde du patrimoine des chemins ruraux et ancestraux.



Actions

- ⇒ Aménager et entretenir
- ⇒ Signaliser et informer
- ⇒ Communiquer.

La conclusion de ces travaux sera la publication à court terme d'un « topoguide », voire la création d'un GR style GR 98.



PRÉSERVER



Les valeurs qui scellent les 6 communes de la communauté de communes des îles Marquises – CODIM - sont les suivantes : **l'identification, la préservation, la protection et le développement du patrimoine marquisien.**

Ce sont les bases d'un développement durable.

Un des piliers du patrimoine marquisien est les sites naturels et culturels, témoignages exceptionnels d'une nature préservée et sauvage et d'une histoire forte et encore vivante dans le cœur des marquisiens.

⇒ Une démarche visant à **l'inscription de plusieurs sites aux Marquises au patrimoine mondial de l'UNESCO** est en cours.

La mer est un autre élément fort de ce patrimoine et loin de vouloir le sanctuariser, les marquisiens souhaitent en effet mettre en place les bases d'une gestion durable :

⇒ à ce titre, les Marquises ont initié la création d'une **Aire Marine Protégée.**

Par ailleurs, les éléments qui constituent l'art et la culture marquisienne ne font l'objet, à ce jour, d'aucune protection, et quiconque peut utiliser voire déposer un motif ou un savoir-faire sans recours possible.

⇒ Il est donc souhaité **une protection des savoirs traditionnels des Marquises,** au profit des Marquises.

Enfin, les Marquises basent son développement économique sur un agro-alimentaire « naturel ». Pour ce faire, il convient de préserver cet archipel de « peste » qui viendrait des autres îles de la Polynésie française :

⇒ par la mise en œuvre d'un **contrôle phytosanitaire strict.**

L'inscription des Marquises au patrimoine mondial de l'UNESCO

L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO de plusieurs sites, situés sur les 6 communes mais aussi en milieu marin est en cours.

Les Marquises ont été inscrites le 22 juin 2010 sur la liste indicative de la France au patrimoine mondial de l'UNESCO sous la forme d'un «bien mixte en série» ; l'objectif est d'obtenir une telle inscription en 2017 au plus tard.

Ainsi le patrimoine naturel et culturel des Marquises sera reconnu et préservé :

- comme un témoignage exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante,
- comme un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, représentatif d'une culture de l'interaction humaine avec l'environnement,
- comme des phénomènes naturels remarquables ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles,
- comme des exemples représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours
- et comme des habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la biodiversité.



Ua Huka, Motu Teuaua, Motu Hemeni, îles aux Oiseaux, en cours d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO



Terrasse profonde-sable- Halimeda (algue verte) – Porites (coraux) - crédit Serge Andrefouet IRD et AAMP

La création d'une Aire Marine Protégée (AMP)

Le 2ème projet d'excellence des Marquises après celui de l'UNESCO est la création d'une Aire Marine Protégée.

Cette AMP englobera tout l'archipel, jusqu'aux limites de la Zone Économique Exclusive – ZEE - et dont la vocation sera d'organiser les activités en milieu marin afin de préserver la biodiversité marine et la valeur patrimoniale du milieu.

En effet, les Marquises concentrent une richesse spécifique unique. Le taux d'endémisme marin connu semble être l'un des plus forts de l'Indo-Pacifique faisant de notre archipel un des *hot-spots* de la biodiversité marine mondiale. Ainsi, les Marquises pourraient être considérées comme un point de référence «scientifique» mondial où existe un équilibre entre les hommes et leur milieu.

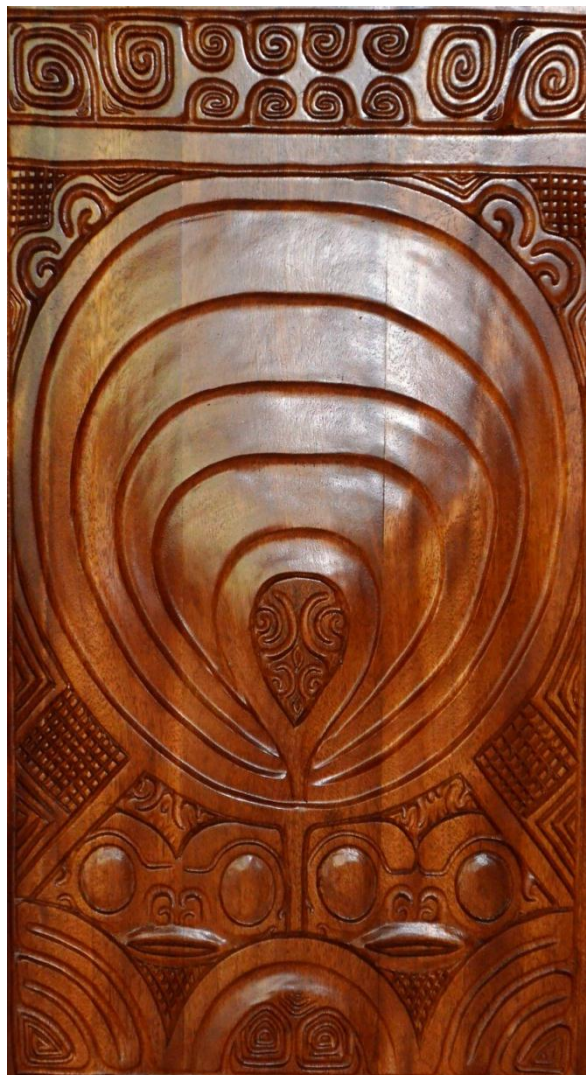
La volonté des marquisiens est d'organiser une gestion durable de cette biodiversité bleue remarquable.



*Grotte sous-marine marquisienne
Crédit Thierry Perez CNRS et AAMP*

La protection des savoirs traditionnels

Les savoirs traditionnels et expressions de la culture Marquisienne (ou Polynésienne) peuvent être définis comme des « savoirs, y compris le savoir-faire, les techniques, les innovations, les pratiques et les enseignements qui sont collectivement engendrés, préservés et transmis dans un contexte traditionnel et intergénérationnel au sein d'une communauté autochtone locale ». On intègre aussi les expressions folkloriques de nature artistique qui peuvent se définir comme « les productions se composant d'éléments caractéristiques du patrimoine artistique traditionnel développé et perpétué par une communauté ou par des individus reconnus comme répondant aux aspirations artistiques traditionnelles de cette communauté ».



L'objectif de la CODIM est de protéger ce patrimoine unique, d'ores et déjà copié, exploité et commercialisé sans aucune demande d'autorisation préalable ni retombée économique locale.

En l'absence de réglementation propre à la Polynésie française, c'est le droit de la propriété intellectuelle fixé par le Code de la propriété intellectuelle dans sa rédaction en vigueur le 3 mars 2004 qui s'applique. Or, ce texte est inapproprié car il confère des droits individuels et non collectifs.

Il convient donc d'adopter un droit collectif de la propriété intellectuelle, par :

- ⇒ l'adoption une loi du pays qui aura pour objet non seulement de protéger les savoirs traditionnels mais aussi de recréer des « anciennes structures » polynésiennes, qui seront détentrices de cette protection ;
- ⇒ La formalisation d'une convention avec l'INPI afin d'assurer la mise en œuvre de la loi.

Kumu hei

Crédit photo : Pascal Erhel Hatuuku



Le contrôle sanitaire

Objectifs

- Préserver les Marquises de l'introduction des maladies et des parasites des cultures dont elles sont jusqu'à présent indemnes.
- Éradiquer, au moins freiner la propagation de la mouche des fruits orientale (*bactrocera dorsalis*) et en prémunir les îles indemnes.
- Éradiquer les îles infestées par des pestes végétales (ex. : le *miconia calvescens*) et animales (ex. :
- Sauvegarder les espèces endémiques menacées de disparition
- Préserver les Marquises de la petite fourmi de feu.

Actions



Mouche des fruits du Pacifique

Source Ministère de l'agriculture

- ⇒ Mettre en place un contrôle phytosanitaire à l'aéroport intérieur de Tahiti Faa'a au départ des avions vers Nuku Hiva et Hiva Oa, et aux arrivées de bateaux, afin d'empêcher l'introduction de parasites absents des Marquises, et maintenir les barrières phytosanitaires et les mesures existantes d'interdiction et de contrôle des échanges de plantes et de produits agricoles.
- ⇒ Poursuivre l'éradication de pestes telles que l'acaccia.
- ⇒ Poursuivre la surveillance de la petite fourmi électrique dans les zones sensibles (ports et aéroports) et contrôler le statut sanitaire des végétaux importés depuis Tahiti (plantes, fleurs coupées et autres produits).
- ⇒ Poursuivre la surveillance des maladies animales réglementées, telles la babésiose bovine.
- ⇒ Protéger et replanter les espèces endémiques menacées de disparition.

COMMUNIQUER



Le rôle de la communication est décisif pour promouvoir un développement qui prenne en compte la dimension humaine.

Un programme de développement n'exprimera véritablement son potentiel que :

- Si les acteurs concernés partagent ensemble effectivement leurs connaissances, savoirs et techniques, et s'ouvrent aussi vers l'extérieur, palliant ainsi à l'isolement dû à l'insularité
- Et si les populations sont motivées et décidées à réussir.

Tant que les populations ne deviendront pas le moteur de leur propre développement, aucun apport d'investissement, de technologie ou de facteurs de production ne pourra, à lui seul, améliorer durablement leurs niveaux de vie. Pour y parvenir, il est essentiel de susciter leur participation et leur capacité d'initiative. La communication a un rôle central à jouer dans ce domaine. **Il faut ainsi encourager la planification et la mise en œuvre de véritables programmes développement de communication au service du développement.**

Le 4^{ème} axe de développement du P.D.E.M porte sur la communication :

- Communiquer virtuellement, sans se déplacer, avec le monde entier : **Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)**
- Communiquer en termes de « marketing » : **Label Marques**

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)



Actions

- ⇒ Améliorer la qualité des liaisons internet
- ⇒ Supprimer le décalage de ½ heure qui existe entre TAHITI et les îles MARQUISES
- ⇒ Équiper chaque commune de cyber espaces
- ⇒ Équiper chaque vallée d'une connexion satellitaire

Label « Marquises »

Objectif

Donner une image « marketing » aux Marquises qui caractérisera l'archipel

Actions

- ⇒ Création d'un logo, d'une charte graphique
- ⇒ Identification des valeurs de ce logo et de ses utilisations



...Marquises ?





Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur collaboration à ce travail :

- Le Président de la Polynésie française
- Les ministres du gouvernement et leurs équipes de travail
- Les services du Pays
- les services de l'État, et notamment la subdivision administrative des Marquises,
- L'Agence des Aires Marines protégées en Polynésie française
- La fédération Motu Haka
- Le chef du projet d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Et à tous les prestataires qui ont contribué à l'élaboration du présent document.

Nous adressons des remerciements particuliers à la population des îles Marquises qui a activement participé à l'élaboration de ce plan de développement économique, en répondant très spontanément à toutes les enquêtes qui ont été menées.

Nos remerciements enfin à toutes les personnes qui ont contribué à l'illustration de ce document.

Bibliographie

Rapport de stage : Possibilité de développement de la Terre Déserte de Nuku Hiva (Marquises)	Stéphan JOURDAN	
Aménagement Portuaire à Taiohae (Notice d'impact) Nuku Hiva	S.E.D.E.P	1990
Projet de développement du domaine LHERBIER	Yves LAUGROST	1990
Expertise de lotissements agricoles déjà réalisés. Propositions d'aménagements destinés à l'installation des agriculteurs	Jean-Louis HENRY, Directeur Général à la SAFER-REUNION	1993
Mémoire : Reconstitution de l'histoire d'une île polynésienne et Analyse de la situation agraire actuelle (Nuku Hiva, Archipels Marquises)	Marie BESSON et Nicolas HERTKORN	1995
Evaluation écologique du domaine de VAIKIVI (Ua Huka, Marquises)	Jean-Yves MEYER & Délégation à l'Environnement	1996
Enquête zoo-sanitaire en PF	Etat	1996
Etude TRANSTEC : Relevé d'orientations Marquises	TRANSTEC	2001
L'agriculture aux Marquises - Situation actuelle - Atouts et faiblesses - Actions en cours	Pays	2001
Rapport P.A.S. : Projet de Coopérative de pêcheurs MOKAI à Taiohae - Développement de l'activité de la flottille - Création d'une unité de mareyage à Taiohae -	Service de la pêche	2001
Topoguide de Vaikivi - Ua Huka	DIREN / SDR	2001
Etat des Lieux - Iles Marquises	Paul de VILLIERS (TRANSTEC)	2002
Mise en œuvre d'une logistique de commercialisation des produits de la pêche des Marquises	Service de la Pêche	2002

Etude TRANSTEC : Etat des lieux Iles Marquises	TRANSTEC	2002
Etude Technico-économique de l'exploitation du massif forestier de bois de pins du Plateau de TOOVII –(Nuku Hiva) Partie 1 et 2	Michel VERNAY (CIRAD, TRANSTEC)	2003
Systèmes de gestion des populations de chèvres et de chevaux aux îles Marquises-Impact sur le milieu naturel Exemple de Ua Huka	Florian DELERUE	2003
Marquises et Australes – Etude sur le développement de forfaits touristiques attractifs	Maurice LALLOUET	2003
Caractérisation du Santal des Iles Marquises (Rapport final)	MEDETOM	2003
Etude de faisabilité technico-économique d'une base de pêche thonière aux îles Marquises (Résumé exécutif)	Yan GIRON, Olivier le MEHAUTE, Paul de VILLIERS	2003
Propositions stratégiques pour le développement de l'Archipel des Marquises (rapport provisoire)	Paul de VILLIERS (TRANSTEC)	2003
Etude relative au développement de la commercialisation des produits d'artisanat des Marquises et des Australes (rapport final)	Afometh (TRANSTEC)	2003
Droit 2003 : L'indivision en PF - mémoire de soutenance	Franck HIRIGOYEN	2003
Etude TRANSTEC : Etude technico-économique de l'exploitation des peuplements de pin de Tovii (2 fichiers)	TRANSTEC	2003
Etude en stratégies de développement des Archipels - Expertise court terme Pêche - Etude de faisabilité complexe logistique de commercialisation aux Marquises	ARMERIS	2003

Propositions stratégiques pour le développement de l'Archipel des Marquises (rapport final)	Paul de VILLIERS (TRANSTEC)	2004
Articles sur l'aéroport international des Marquises		2004
Charte Tahiti nui 2015 : Bilan de la décennie 1992-2002 en Polynésie française - Charte 2015		2004
Rapport sur le développement des Iles Marquises	CESC	2004
Recueil de données essentielles Marquises 2004	Pays	2004
Plan d'Aménagement du domaine territorial de LHERBIER de Hiva Oa	Eric PENOT	2005
Conférence des archipels	Ministère du développement des Archipels	2005
Mise en place d'une base de pêche hauturière aux Marquises	Service de la Pêche	2005
Conférence des Archipels des Marquises	Ministère du développement des Archipels	2005
Projet de développement du transport aérien par hélicoptère aux Marquises	Marc Koska et JP Fabas	2005
Projet de développement du transport aérien par hélicoptère aux Marquises	Marc Koska et JP Fabas	2005
Recueil de données essentielles Marquises 2005	Pays	2005
Eléments pour servir au Plan de gestion de l'aire protégée de l'île de Mohotani (Motane) – Marquises	Frédéric JACQ et Jean-François BUTAUD	2007
Courrier : Campagne de largage d'appâts attractifs par hélicoptère sur l'île de Ua Pou, Hiva Oa et Tahuata	Ministère de l'agriculture et de la pêche	2007



Rapport de mission en élevage et en apiculture à Hiva Oa et à Fatu Hiva	Pays	2007
Proposition d'aménagement durable de la partie Nord du domaine de Terre-Déserte	DIREN - Jean-François BUTAUD & Frédéric JACQ	2007
Indépendance énergétique des Marquises/valorisation du bois	Société. Keapa Nui	2008
Proposition d'aménagement durable du domaine de la Baie du Contrôleur- Bambridge. (Nuku Hiva) Rapport synthétique	Frédéric JACQ et Jean-François BUTAUD	2008
Global Conservation Strategy for Cocos nucifera	Biodiversity International	2008
« Islets Save Coconuts » From an old Polynesian practice to the new concept of a crop gene bank located on smallest islands	Roland Bourdeix, T.Bambridge and S. Larrue	2008
Rapport d'observations définitives : Collectivité de la Polynésie française : Agriculture - Exercices 1998 à 2006	CTC	2008
KEAPA NUI Phase 1 tranche 1 Centrale dendrothermique de Nuku Hiva	SEDEP - PANGOLA	2008
Guide d'exploitation et transformation du pin en PF	Ministère de l'agriculture et de la pêche	2008
Enquête épidémiologique sur la population aviaire de Polynésie française.	Pays	2008
Etats généraux de l'outre-mer en Polynésie française	Etat - Pays	2009
Proposition d'aménagement durable du domaine de la Baie du Contrôleur (Bambridge)	Fred JACQ - SDR	2009

Note de M. Philippe RAUST du SDR : L'élevage aux Marquises	Pays	2009
Bulletin statistique agricole 2009 (7 fichiers)		2009
Statistique de fréquentation touristique 2009	Service du Tourisme	2009
Les séries statistiques du tourisme en PF	Service du Tourisme	2009
Politique agricole 2011-2020	Pays	2010
Analyse éco-régionale marine de la Polynésie française	CRISP - Agence des AMP - Pays - WWF	2010
Evaluation rapide du potentiel d'exploitation d'exportation de postlarves de poissons ornementaux des Marquises	CRISP	2010
Fatu Hiva		2010
Hiva Oa		2010
Nuku Hiva		2010
Tahuata		2010
Ua Huka		2010
Ua Pou		2010
Inventaire et cartographie du patrimoine naturel et culturel de l'espace naturel protégé de Vaikivi - Ua HUKA - Proposition de parcours découverte du parc de Vaikivi	DIREN - Jean-François BUTAUD & Frédéric JACQ	2010
Charte de l'espace naturel protégé de Vaikivi	DIREN	2010
Recensement des élevages aux Marquises en 2010	Pays	2010

Statistique d'élevage aux Marquises	Pays	2010
Politique agricole en PF 2011-2020 & Cadre logique (2 fichiers)	Ministère de l'agriculture et de la pêche	2010
Politique agricole aux Marquises 2011-2020	SDR	2010
Dossier HAATEKETEKE Demande de location de terre domaniale sur le domaine Baie du Contrôleur - Vallée de Taipivai -		2011
Fête de la science : Les anguilles dans le monde et en Polynésie	CRISP - CNRS - Pays - État etc	
Installation de la société Forest Run sur le plateau de Tovii	Ministère du développement des archipels	
Infestation de l'île de Nuku Hiva (mouche des fruits) - courrier	Ministère de l'agriculture et de la pêche	
Note de M. Philippe RAUST du SDR : Cas des filières d'élevage dans le projet d'études en stratégie de développement des archipels	Pays	
Rapport Ua HUKA	Florent Delerue	



Ont participé à l'élaboration de ce document tous les membres de la Communauté de communes des Iles Marquises :

UA POU	Joseph KAIHA	maire	Président
	Isidore HIKUTINI	conseiller	Délégué
	Georges TEIKIEHUUPOKO	conseiller	Délégué
	Irène HAPIPI	conseillère	Suppléante
	Pierre TAHIATOHUIPOKO	conseiller	Suppléant
HIVA OA	Etienne TEHAAMOANA	maire	Délégué
	Domingo TEHAAMOANA	conseiller	Délégué
	Murielle TETUAVEROA	conseillère	Délégué
	Jean CHAN	conseiller	Suppléant
	Albert BENNET	conseiller	Suppléant
NUKU HIVA	Benoît KAUTAI	maire	Délégué
	Henri KAIHA	conseiller	Délégué
	Cyprien PETERANO	conseiller	Délégué
	Débora KIMITETE	conseillère	Suppléante
	Jocelyne PIRIOTUA	conseillère	Suppléante
FATU IVA	Henri TUIEINUI	maire	Délégué
	Raanui ARIITAI	conseiller	Délégué
	Xavier GILMORE	conseiller	Suppléant
	Lorenzo PAVAUAO	conseiller	Suppléant
TAHUATA	Felix BARSINAS	maire	Vice-Président
	François KOKAUANI	conseiller	Délégué
	Tepeatohetia TEIEFITU	conseiller	Suppléant
	Augustin VAKI	conseiller	Suppléant
UA HUKA	Nestor OHU	maire	Délégué
	Florentine SCALLAMERA	conseiller	Délégué
	Sylvain FOURNIER	conseiller	Suppléant
	Benjamin TEIKIHUAVANAKA	conseiller	Suppléant

